

Région phare de l'industrie du XXI^e siècle

Se spécialiser, se concentrer : les Opérations d'Intérêt Régional (OIR), l'approche filières en région Sud

Les OIR, une politique de filières fédératrice, pilotée par les résultats

Pour être en 2028 une référence européenne en matière d'innovation, d'industrie, une région attractive et créatrice d'emplois, la Région Sud souhaite pérenniser sa stratégie de spécialisation filières au travers des Opérations d'Intérêt Régional, avec le soutien des Pôles de compétitivité et clusters.

Cette approche, initiée en 2016 au travers du précédent Schéma, vise à concentrer les moyens pour le développement des filières stratégiques en s'appuyant notamment sur l'émergence, l'accompagnement et la concrétisation des projets structurant publics/privés accélérateurs de ces filières. Sur la base de l'analyse des atouts comparatifs du territoire régional et de ses écosystèmes économique et d'innovation, 12 OIR ont été définies, rapidement ramenées à 8 par souci d'efficacité et de lisibilité. Les OIR « Energies de demain », « Industries du Futur », « Smart tech », « Thérapies innovantes », « Silver économie », « Economie de la mer », « Tourisme et industries créatives » et « Naturalité » se sont ainsi déployées au croisement d'objectifs d'investissements, d'attractivité et d'emploi.

Avec 650 projets analysés, 114 accompagnés et plus de 100 présentés devant les investisseurs publics et privés en Comité d'ingénierie financière (bilan de mandature, mars 2021), les OIR se sont imposées comme une usine à projets. Plus d'1,5 milliards d'euros de perspectives d'investissements publics et privés ont été recensés sur le milliard attendu, 569 implantations comptabilisées dont 430 IDE et plus de 45 000 perspectives d'emplois dont près de 25 000 emplois directs déclarés.

Il s'agit désormais d'aller plus loin grâce à :

- **des périmètres OIR actualisés et stabilisés autour d'un ensemble de segments stratégiques** ; ce positionnement de la région Sud se fonde sur les travaux menés ces six dernières années, les acquis de la première génération d'OIR, rebalayés à l'aune des crises survenues et des priorités régionales (Plan Climat, reconquête industrielle, ...), nationales (France 2030 notamment) et européennes et la concertation menée dans le cadre du présent SRDEII ;
- **une démarche intégrée et une mobilisation de l'ensemble des leviers au service du développement des filières** : R&D et innovation, attractivité et international, ingénierie et financement des projets structurants, croissance des entreprises stratégiques, compétences-emploi-formation, infrastructures, foncier et immobilier d'entreprises ;
- **des objectifs réhaussés à atteindre d'ici 2028** : mobiliser 2 milliards d'euros d'investissements publics-privés sur les filières et segments stratégiques des OIR ; attirer 500 Investissements Directs Etrangers sur les OIR générant 2 milliards d'euros d'investissements exogènes ; créer ou pérenniser 80 000 emplois grâce à ces investissements.

Les OIR reposeront ainsi sur :

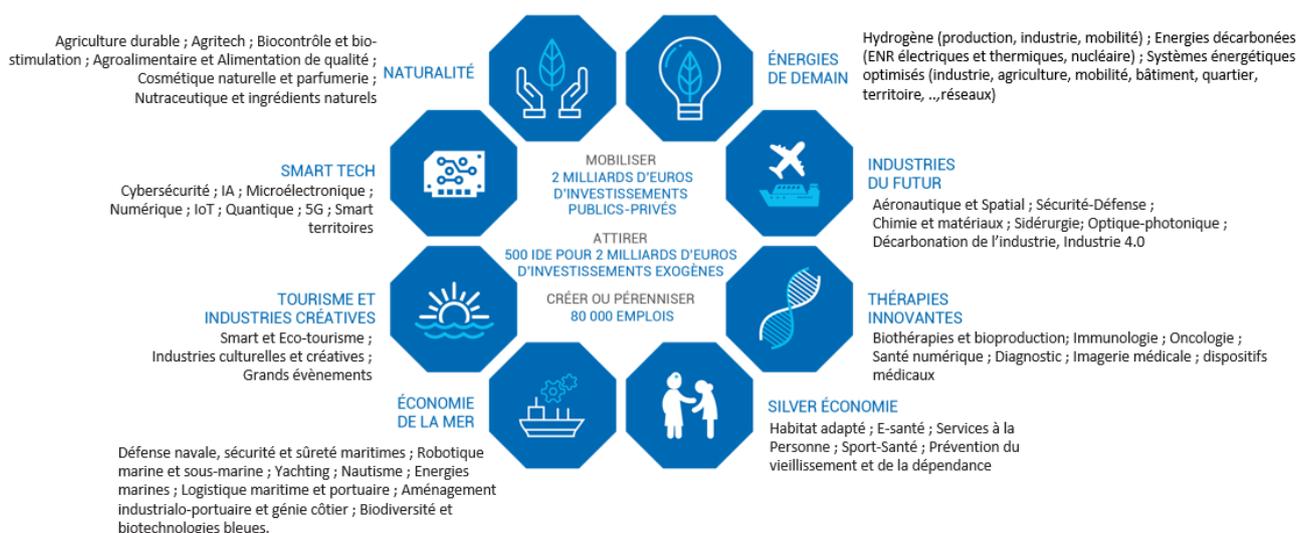
- **une gouvernance public-privé**, pilotée par la co-présidence d'un élu régional et un acteur privé, une animation et une coordination des acteurs régionaux au travers d'une **feuille de route partagée** dans une logique de Comité stratégique de filière régional. Cette feuille de route sera partenariale, évolutive, tout en dressant des priorités d'action et d'investissement d'ici 2028 qui seront adoptées par les élus régionaux ;

- **un accompagnement en ingénierie des projets structurants**, locomotives des filières, au travers du « plateau des OIR » ;
- **le déploiement d'un programme d'investissements public-privé au service des filières**, à l'interface avec les démarches nationales (France 2030) et européennes, notamment au travers des Comités d'ingénierie financière.

Une attention particulière sera portée aux technologies de rupture ou à fort impact pour les transitions (digitale, énergétique, écologique) au service de la compétitivité du tissu économique régional. L'innovation et le développement, la maîtrise et la diffusion de ces technologies seront soutenus. Les pépites régionales, détentrices d'une technologie, d'une production ou d'un savoir-faire différenciants et essentiels pour les chaînes de valeurs régionales, startups, PME innovantes ou encore ETI, seront appuyées et soutenues dans leur croissance. Les projets structurants, à fort impact pour les filières ou pour consolider des écosystèmes territoriaux de référence, seront accompagnés et accélérés. Enfin les grandes infrastructures de transport, numériques ou énergétiques, les fonciers et sites stratégiques, seront accompagnés dans leur développement et leurs mutations.

Dans le cadre de cette stratégie de spécialisation, les 8 Pôles de compétitivité et les 4 clusters présents en région Sud ont un rôle majeur à jouer, comme acteurs au service des politiques économiques régionales, d'animation et de structuration des filières stratégiques et de leurs transitions. Ils représentent environ 1635 adhérents dont 1 126 entreprises (à novembre 2021). Relai de proximité, tiers de confiance, animateurs d'écosystèmes, experts de leur thématique, ils sont des acteurs clefs de la transition industrielle dans les territoires. Ils contribueront de manière renforcée aux Opérations d'Intérêt Régional, ainsi qu'à l'articulation avec le niveau national et européen.

Se spécialiser et se concentrer :
panorama des Opérations d'intérêt régional
& segments stratégiques
en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



(Source : Annexe du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, 2022)

OIR Industries du futur

CONTEXTE

L'industrie en région Sud représente 17 Mds€ de PIB (soit 12% du PIB industriel national et 11 % du PIB régional total), près d'un tiers des emplois avec 426 000 emplois, dont **174 000 emplois directs** et plus de 50% du chiffre d'affaires export de la région soit 13,8 Mds€. Avec 13 000 intentions de recrutements en 2021, soit +8 % par rapport à 2019 et +62 % sur 6 ans, elle s'affirme comme un secteur dynamique malgré les crises successives.

Riche d'un **tissu dense de TPE et PME** (21 000 entreprises), l'industrie en région Sud, c'est aussi 2 350 créations d'entreprises par an (4,5 % du total régional) . Elle présente **une force en matière de R&D** : les entreprises industrielles de la région ont ainsi déposé ou co-déposé 2 818 brevets, soit 63 % du total régional entre janvier 2010 et décembre 2020 (hors brevets universitaires). Par ailleurs, 19 % des salariés de l'industrie travaillent dans **des entreprises de haute technologie** ou de R&D à caractère préindustriel (contre 14 % au niveau national). **Très diversifiée, multi-filières**, ce qui lui permet d'être **plus résiliente**, elle peut compter sur la présence de grands groupes : chimie (Total Énergie, Lyondell Basell, Arkema), microélectronique (ST Micro), sidérurgie (ArcelorMittal), aéronautique et spatial, défense (Airbus Helicopters, Thalès). S'y ajoutent les acteurs de l'énergie et de l'économie de la mer, de l'agroalimentaire et de la santé.

Ainsi, la stratégie régionale pour l'industrie s'incarne dans les feuilles de route de différentes OIR, au premier rang desquelles l'OIR Industries du Futur qui cible plus spécifiquement les filières de **l'aéronautique et du spatial**, de la **sécurité-défense, chimie et matériaux, sidérurgie** ; **optique-photonique** et traite de façon transversale la **transformation vers l'industrie 4.0, la décarbonation de l'industrie et les enjeux de souveraineté et relocalisation industrielles**.

Cette stratégie est en adéquation avec les politiques et les dispositifs économiques européens et nationaux au premier rang desquels France 2030, notamment au travers des stratégies d'accélération de la décarbonation de l'industrie ou du recyclages et réincorporation de matériaux recyclés.

LES ACQUIS DE L'OIR 2016-2021

L'OIR Industries du futur a déployé un ensemble d'initiatives et soutenu des projets visant le renforcement de l'excellence et de la compétitivité des filières industrielles stratégiques et accompagné les mutations de l'outil industriel et sa transformation en une industrie connectée, optimisée et innovante. Parmi les avancées notables, le déploiement du **Parcours Sud Industrie 4.0** aura permis d'accompagner en conseil et de soutenir les investissements vers l'industrie du futur (A juin 2021, 260 entreprises étaient inscrites au Parcours positionnant la région Sud à la deuxième place en termes de taux de réalisation et 58 demandes de subvention avaient été octroyées pour 6,4 M € ; à mi-mai 2022, 420 entreprises sont inscrites et 90 demandes de subventions sont octroyées pour 10 M €). Il poursuit son déploiement pour atteindre 500 entreprises accompagnées d'ici fin 2022. Le **Fonds d'Investissement pour les Entreprises Régionales** (FIER) et la mise en place du « **Pack Sud relocalisation** » ont permis de répondre aux enjeux d'accompagnement des PME industrielles, de même que le plan France Relance qui a constitué un levier de financement majeur des entreprises industrielles par l'Etat mais aussi la Région (logique de 1+1).

De même, les **enjeux d'attractivité** (salons, appui à la labellisation « Sites clés en main », ...), **d'emploi-formation** ont été investis, notamment autour du **Campus des Métiers et des Qualifications Industrie du Futur, labellisé campus d'excellence** et lauréat du 2^{ème} puis du 3^{ème} Programme d'Investissements d'avenir, qui s'est récemment élargi à la micro-électronique.

Des actions complémentaires telles que la démarche **Territoires d'industrie** et celle amorcée sur le **foncier économique stratégique** ont permis de travailler au renforcement des écosystèmes territoriaux et des hubs d'excellence. On peut notamment citer le **technocentre Henri-Fabre**, la plateforme d'accélération vers l'industrie du futur (**PRACCIIS**), la structuration de la **filière drones** avec le **centre régional de ressources drones (C2RD)** à Pourrières, ou encore le projet **Stratobus**.

16 projets ont fait l'objet d'une accélération par le plateau OIR. Les **14 projets présentés au Comité d'ingénierie financière** ont bien adressé les leviers prioritaires de la feuille de route de l'OIR pour un montant de **107,2 M€ de perspectives d'investissements** (privés et publics) dont 65,3 M€ sécurisées (dont 13,8 M€ Région - 22 %).



TERRITOIRES D'ANCRAGE



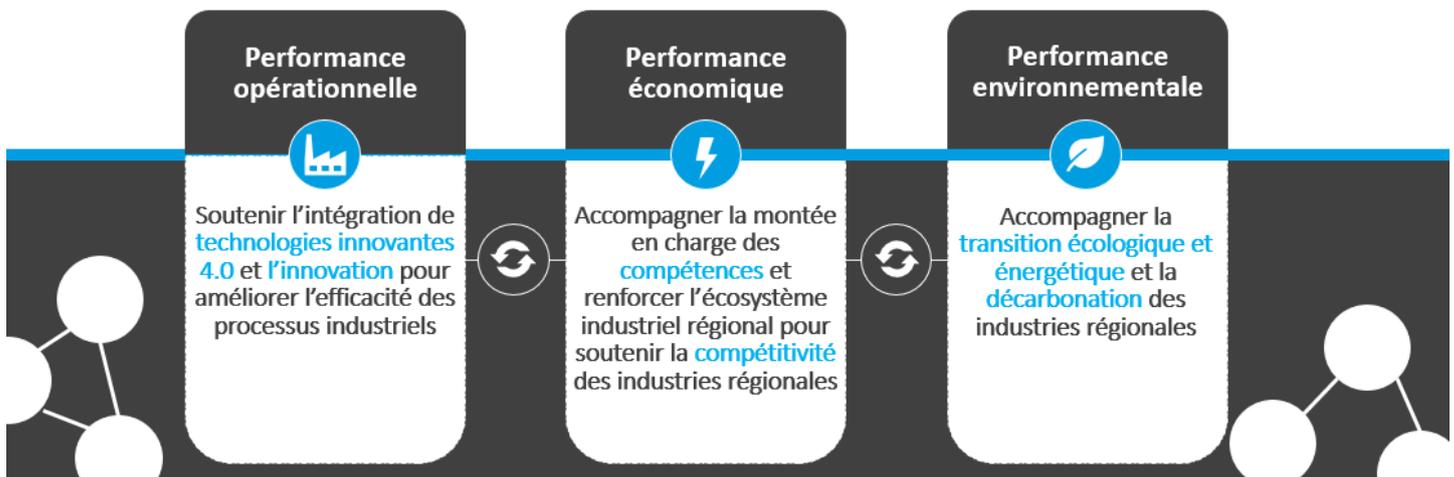
NB : cartographie illustrative, mai 2022

Les 8 territoires d'industrie constituent, en outre, des territoires d'ancrage privilégiés pour le développement des projets : « Aix-Rousset-Gardanne ; Istres-Fos-Marignane »-Etang de Berre / Métropole Aix-Marseille Provence » ; « Avignon-Sorgues-Cavaillon-Ventoux » ; « Carros » ; « Gap-Tallard-Buëch » ; Pays de Grasse-Sophia Antipolis-Cannes » ; « Toulon-Ollioules-La Seyne sur mer-Saint Mandrier-Six-Fours les Plages » ; « Vallée de la Durance » ; « Haute Vallée de la Durance ».

L'AMBITION D'ICI 2028

Les acteurs de l'industrie ambitionnent d'ici 2028 de consolider l'écosystème industriel régional par l'accélération de sa performance opérationnelle (innovation, 4.0), de sa performance économique (compétitivité des entreprises, compétences et attractivité des métiers) et de sa performance environnementale (transition écologique, énergétique, décarbonation et déploiement de nouvelles filières).

Renforcer l'écosystème industriel régional ainsi que son attractivité en accélérant le déploiement d'une **ECONOMIE INDUSTRIELLE INNOVANTE, COMPETITIVE ET DURABLE**



LA FEUILLE DE ROUTE 2021-2028

La feuille de route actualisée de l'OIR Industries du futur vise à mieux prendre en compte les enjeux de **résilience, de souveraineté et de réindustrialisation** de l'économie régionale mis en exergue par le contexte de crises climatique, sanitaire et géostratégique qui s'enchaînent et se cumulent.

Elle place également au cœur de la stratégie de l'OIR la **transition environnementale et la transition numérique** des activités et entreprises industrielles.

R&D et innovation, attractivité et international, croissance des entreprises clés de l'OIR, compétences-emploi-formation, écosystèmes territoriaux, l'OIR adresse l'ensemble des leviers utiles au développement de ses filières et de ses acteurs. Trois axes prioritaires d'action et d'investissement sont définis :



Accélérer la transformation vers l'industrie du futur et accompagner l'innovation et la croissance des entreprises industrielles

Il s'agit en premier lieu de poursuivre et **amplifier l'effort de mutation du tissu industriel vers le 4.0** au travers du Parcours Sud Industrie 4.0 et de la plateforme PRACCIIS, tout en favorisant le déploiement de solutions régionales pour l'industrie du futur.

Plus largement, le soutien à l'innovation et aux projets qui peuvent aboutir à de réelles **innovations de ruptures** technologiques, y compris auprès de nos **startups industrielles** est prioritaire, à l'image de l'approche France 2030, ainsi que les enjeux de croissance et de **densification du tissu industriel régional d'ETI** (logique scale-up).

Enfin, il est nécessaire **d'intensifier l'effort de formation** aux métiers de l'industrie du futur et d'adapter les compétences aux nouveaux enjeux industriels, au travers du Campus des Métiers et des Qualification Industries du Futur et par le déploiement d'écoles de production sur les filières stratégiques, le développement de centres de formation, et l'attraction de nouvelles écoles d'ingénieurs en région.



Déployer une « Cop d'avance » dans l'industrie

Au travers de l'intégration renforcée du Plan Climat au cœur de la stratégie industrielle régionale, il s'agit de **favoriser l'émergence et le déploiement de solutions de transition écologique et énergétique**, et d'intensifier les efforts d'innovation notamment sur l'hydrogène (en liens avec l'OIR Energies de demain).

L'accompagnement des **mutations des filières industrielles de l'OIR** (aéronautique et spatial, chimie et matériaux, sidérurgie, sécurité-défense, optique photonique) constitue une priorité ainsi que la **structuration de nouvelles filières vertes**, en lien avec le recyclage, l'économie circulaire, notamment.

L'industrie régionale sera en parallèle accompagnée dans la **massification de sa stratégie de décarbonation** pour laquelle le **mix de financements publics-privés** sera clé (Fonds européens, Fonds de Transition Juste, France 2030). Le nouveau fonds de participation pour la reconquête industrielle « Terra Néa » viendra enrichir la palette des outils mobilisables en permettant des prises de participation directe dans certains projets structurants



Faire rayonner la région Sud comme Territoire d'industrie et renforcer son attractivité au service de la reconquête d'une souveraineté industrielle

Il s'agit en premier lieu de renforcer l'attractivité industrielle régionale au travers d'une action forte sur le **foncier économique stratégique** : identifier et qualifier l'offre foncière industrielle disponible à court et moyen termes, la faire monter en gamme, renforcer sa promotion et sa labellisation sites clés en mains, construire de nouveaux modèles innovants d'immobiliers et tiers-lieux industriels pour accompagner l'évolution de la demande.

En outre, l'optimisation des réponses aux demandes de développement/implantation sera approfondie au travers du déploiement d'un « **Parcours premium** » pour **l'implantation des projets industriels les plus stratégiques** (relocalisations, projets d'implantation qui renforcent les chaînes de valeur des OIR, entreprises clés en croissance).

Afin de consolider et participer à l'ambition collective de souveraineté et de résilience industrielle, des actions de **prospection ciblée sur les segments stratégiques de l'OIR et les chaînons manquants des chaînes de valeur régionales** sont à mettre en œuvre ; plus globalement, le **rayonnement de la région Sud en matière d'industrie est à conforter** et fait l'objet d'un Groupe de travail Attractivité.

Enfin, la mise en réseaux des acteurs et des écosystèmes territoriaux est poursuivie au travers des **Territoires d'industrie**.



GOVERNANCE DE L'OIR

Le Comité de pilotage de l'OIR Industries du Futur est co-présidé, par

- ▶ **M. Bernard KLEYNHOFF**, Conseiller régional, Président de Développement économique et digital, industrie, export, attractivité et cybersécurité Région Sud et Président de risingSUD
- ▶ **M. Laurent VERGELY**, Directeur industriel du site de Marignane, Airbus Helicopters

Il regroupe des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, des acteurs économiques et entreprises de l'industrie, des acteurs institutionnels et d'appui à la filière, ainsi que les collectivités territoriales et principaux territoires investis.

LES ACTEURS REGIONAUX AU SERVICE DES FILIÈRES DE L'OIR



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE
Industrie du futur Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur



industries
méditerranée



OIR Énergies de demain

CONTEXTE

L'objectif de limitation de la hausse des températures à 1,5°C figurant dans les accords de Paris sur le climat de 2015 est repris dans la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), feuille de route de la France pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Elle ambitionne ainsi d'atteindre la **neutralité carbone dès 2050**. Pour ce faire, il est nécessaire de décarboner totalement la production d'énergie (avec un recours partiel aux énergies fossiles dans le transport aérien) et de réduire fortement les consommations dans tous les secteurs (réduction de plus de 40% par rapport à 2015), en renforçant substantiellement l'efficacité énergétique et en développant la sobriété.

En juin 2021, le gestionnaire du réseau électrique, RTE, a publié six scénarios électriques pour 2050 : pour fournir à la France une électricité complètement décarbonée, 5 des 6 scénarii proposent un **mix entre le nucléaire et les énergies renouvelables** (ENR), le 6^e étant fondé entièrement sur des énergies renouvelables.

Dans ce contexte de transition énergétique et alors que les tensions géopolitiques en cours soulignent de façon accrue les **enjeux de souveraineté nationale en matière d'énergie**, les priorités stratégiques françaises sont confortées et réaffirmées : **l'énergie est ainsi au coeur des objectifs de France 2030**, avec environ 50% du budget consacré à la Transition écologique pour décarboner l'industrie, la mobilité et l'énergie.

L'Agence Internationale de l'Energie (AIE) estime que la demande en énergie va augmenter de 40% d'ici 2040 à l'échelle mondiale et de 60% pour l'électricité. En France, selon le Conseil National de l'Industrie (CNI) en 2019, l'Industrie des nouveaux systèmes énergétiques (hors nucléaire) représente 210 000 emplois et 41Mds€ de CA, et dans le nucléaire 220 000 emplois et 46 Mds€ de CA.

Au niveau régional, **le plan climat 2 « Gardons une COP d'avance »** vise à faire de la région Sud un territoire moteur en la matière en atteignant la neutralité carbone en région à l'horizon 2050 par un ensemble de mesures ciblant la réduction de la consommation dans l'industrie et la mobilité et leur décarbonation, la sobriété et l'autonomie énergétique dans le bâtiment, la multiplication par 5 de la production actuelle d'énergies renouvelables, ainsi que la production d'hydrogène vert.

LES ACQUIS DE L'OIR 2016-2021

Dès 2017, la feuille de route de l'OIR se positionne sur les 3 principaux marchés de l'énergie - **l'industrie / l'agriculture, la mobilité, le bâtiment / le quartier** - et établit des priorités thématiques : **énergies renouvelables électriques terrestres et marines (Eolien Offshore Flottant pour l'essentiel), les gaz renouvelables dont l'hydrogène, le stockage, le nucléaire et la rénovation énergétique des bâtiments**. Un traitement à part est alors réservé à « Flexgrid », préalablement mis en place et labélisé par l'Etat en 2016 au titre d'une action spécifique pour **les réseaux électriques intelligents**, élargi par la suite aux **systèmes énergétiques optimisés**. Ce programme a bénéficié à l'échelle régionale d'une animation dédiée assurée par le pôle Capenergies, ainsi que d'une gouvernance propre.

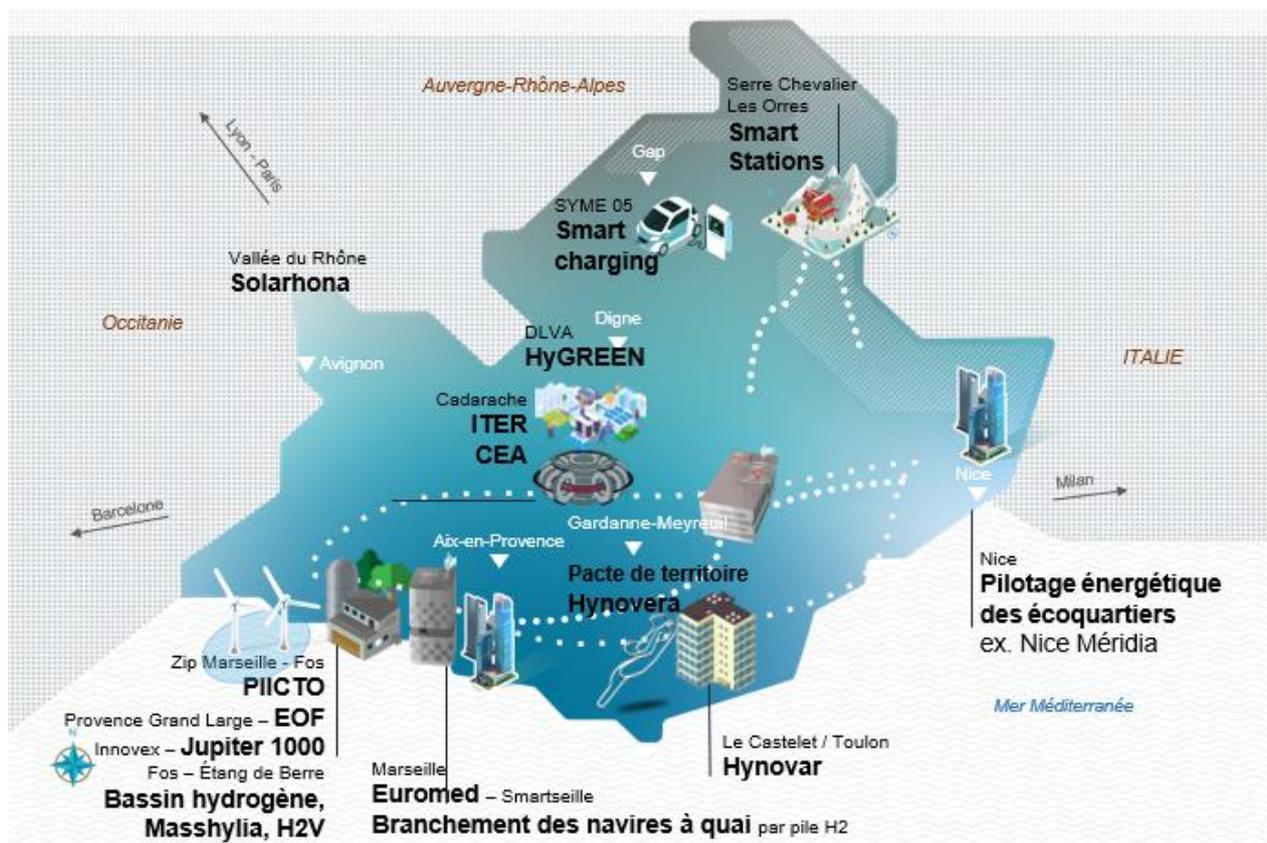
La gouvernance de l'OIR a été assurée par un comité de pilotage coprésidé par un élu régional et un représentant de l'écosystème. Un groupe de travail a été mis en place pour le **suivi de l'émergence et le recensement de projets structurants** pour les filières. **Plus d'une centaine de projets ont ainsi été détectés et une vingtaine a bénéficié d'un accompagnement** (accélération par le plateau des OIR) ; 16 ont été présentés au Comité d'ingénierie financière pour lesquels environ 35M€ de financements privés et publics ont été sécurisés. Un **groupe de travail attractivité** a été créé, pour analyser la chaîne de valeur, dégager les atouts régionaux et mettre en place de premières actions d'attractivité (argumentaire marketing du territoire, suivi des projets d'implantation de la filière, événements, ...), notamment sur la filière hydrogène.

Les projets de la **filière hydrogène** ont eu une place prépondérante (**Hygreen, Hynovar, MassHylia...**). Cette thématique a pris de l'ampleur et s'est affirmée comme un **axe majeur de l'OIR**.

Un soutien a également été apporté aux **solutions de productions d'énergies décarbonées** (ENR, Energies marines, gaz renouvelables, nucléaire). Enfin, la **dynamique engendrée par le programme Flexgrid** pour les systèmes énergétiques optimisés, désormais clos, est à souligner.



TERRITOIRES D'ANCRAGE



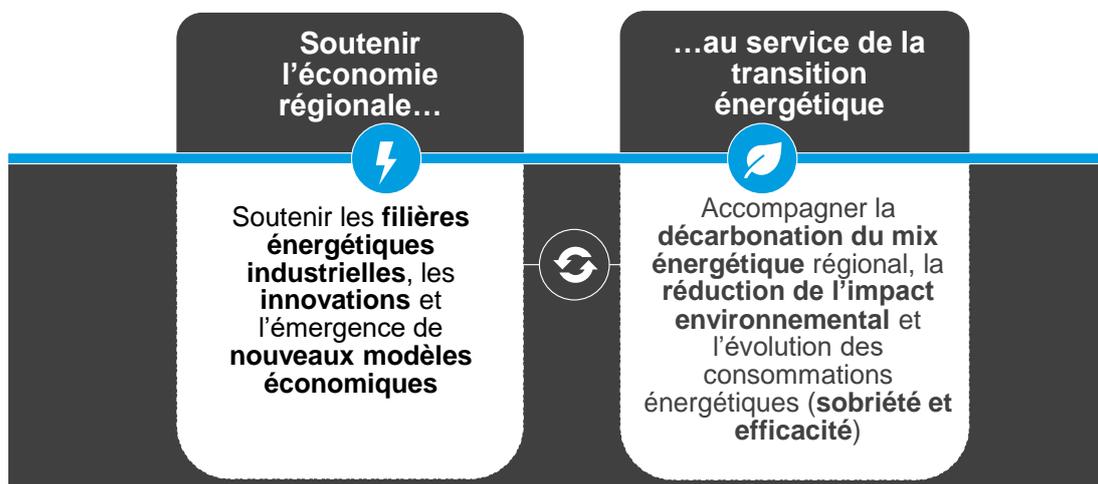
NB : cartographie illustrative, avril 2022

L'AMBITION D'ICI 2028

Les acteurs des filières « Énergies de demain » ambitionnent de consolider la dynamique économique de la région Sud sur les marchés de la transition énergétique et de l'hydrogène, tout en visant la sobriété et l'efficacité énergétique. Ainsi l'OIR s'appuie sur la **transition énergétique comme opportunité de développement d'activités, d'innovation, d'industrialisation et de construction de nouveaux modèles économiques** au service du mix énergétique régional, de la réduction de l'impact environnemental et de l'évolution des consommations.

Le territoire régional s'affirme aussi comme un « **terrain de jeu** » qui permet aux entreprises de tester leurs solutions et de s'ouvrir vers d'autres marchés nationaux, européens et internationaux. L'OIR Énergies de Demain se positionne ainsi à l'avant-garde de la transition énergétique régionale, pour produire des énergies décarbonées et contribuer aux enjeux de la modification du mix énergétique et de l'évolution des usages de demain.

Consolider la **dynamique économique de la région SUD** sur les marchés de la **transition énergétique et de l'hydrogène**



LA FEUILLE DE ROUTE 2021-2028

Avec l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 qui impacte **les différents marchés - industrie/agriculture, mobilité, bâtiment / quartier** - l'adaptation de l'économie à la transition énergétique se décline pour l'OIR Énergies de Demain en 3 axes : le 1^{er} apportant une brique de décarbonation à l'industrie et aux transports, grâce à l'hydrogène ; le 2^{ème} fournissant des énergies de substitution au fossile ; le 3^{ème} proposant une approche système, basée sur les ressources des deux premiers pour traiter l'efficacité énergétique, l'intégration des énergies renouvelables, leur intermittence, le pilotage des productions et consommations, la nécessaire flexibilité, ... **La question de la sobriété et de l'efficacité énergétique devra être un préalable** à tout projet, toute solution proposée.

R&D et innovation, attractivité et international, croissance des entreprises clés de l'OIR, compétences-emploi-formation, écosystèmes territoriaux, l'OIR adresse l'ensemble des leviers utiles au développement de ses filières et de ses acteurs. Le nouveau fonds de participation pour la reconquête industrielle « **Terra Néa** » viendra enrichir la palette des outils mobilisables en permettant des prises de participation directe dans certains projets structurants.

Faire de la région Sud un leader de la filière hydrogène

- ▶ **Accélérer la décarbonation de l'industrie grâce à l'hydrogène** : il s'agit d'accélérer les usages d'hydrogène décarboné par l'industrie, de rechercher des synergies entre plusieurs producteurs et plusieurs consommateurs, de favoriser la complémentarité dans les zones de production pour l'industrie avec des usages pour la mobilité. Sur le territoire régional la priorité pour la décarbonation de l'industrie est celle de la ZIP de Marseille Fos qui fait l'objet d'une approche spécifique avec **le bassin hydrogène Marseille-Fos** ; les industries ciblées sont notamment la sidérurgie, la chimie, ..., en incluant la production de dérivés de l'hydrogène (méthanation, e-carburant, composants chimiques...)
- ▶ **Développer les solutions de production, infrastructures de transport-distribution et stockage pour structurer la filière** : la priorité est donnée à la production massive d'H2 décarboné ou avec un caractère innovant. Pourront être accompagnées **les nouvelles approches** et le déploiement pour le transport, le stockage et la distribution de l'H2 ;
- ▶ **Mobilité : renforcer la filière sur les segments spécifiques de la région, dont le secteur maritime (en 1^{er} lieu), la logistique, l'aéronautique, ...** : après avoir soutenu l'émergence d'écosystèmes territoriaux de petite puissance, sont privilégiées les applications maritimes (ports, navires, logistique,...), les actions prospectives pour l'aéronautique, les e-carburants (maritime, aéronautique) ou les écosystèmes de mobilité terrestre innovants.



Innover pour la production d'énergies décarbonées

- ▶ **Industrialiser la production d'énergies renouvelables et de récupération** : au vu des atouts de la région la **filière solaire** doit recevoir une attention particulière pour ses actions d'innovation, d'industrialisation, de formation et le déploiement de projets structurants. D'autres **énergies renouvelables** aussi bien électriques que thermiques (ou cogénération) sont également soutenues, comme la pyrogazéification, ou la méthanisation, ainsi que la production de carburants de synthèse bas carbone ou de biocarburants ;
- ▶ **Structurer la filière Éolien Offshore Flottant** : ce segment est suivi par l'OIR Économie de la mer, l'accent est mis ici sur le volet énergie de cette filière avec le couplage ou la **complémentarité entre l'éolien offshore et l'hydrogène**, ainsi que **l'intégration de la production** des éoliennes offshore dans les systèmes énergétiques (réseaux, stockage, couplage aux autres ENR) ;
- ▶ **Soutenir des initiatives dans le cadre de la filière nucléaire** : en lien avec le plan France 2030 (dont l'objectif sur les *Small Modular Reactors*) et la programmation du nouveau nucléaire, l'objectif est de poursuivre l'aide aux entreprises régionales pour créer de la valeur en étant parties prenantes des marchés des grands donneurs d'ordre et lauréates des appels à projets nationaux. Dans le cadre d'ITER, projet d'ampleur internationale, au-delà de l'accompagnement des entreprises impliquées dans le programme, la diversification de leurs activités au-delà d'ITER sera favorisée.



Optimiser les systèmes énergétiques pour accompagner la décarbonation des usages

- ▶ **Accompagner les projets de décarbonation industrielle**, en travaillant sur les systèmes énergétiques d'une industrie ou d'une zone industrielle – en particulier projet de Zone Industrielle Bas Carbone (ZIBAC) – et en intégrant un volet transition énergétique dans le futur Parcours Sud Industries 4.0 (OIR Industries du futur) ;
- ▶ **Soutenir les solutions pour les systèmes énergétiques à l'échelle du bâtiment / du quartier / d'une zone d'activité** au travers des problématiques suivantes : efficacité énergétique ; intégration des ENR, couplage multi-énergies, stockage ; pilotage des productions et consommations, flexibilités, auto-consommation ; mobilité ; réseaux (électricité, gaz renouvelables, chaleur et froid), ... ;
- ▶ **Accompagner le déploiement d'offres dédiées à la mobilité**, avec les systèmes énergétiques et recharge intelligente de véhicules électriques, les systèmes multi-énergies, la problématique spécifique de la logistique (dont logistique portuaire) ; ces offres nécessitent d'inventer de nouveaux modèles économiques, de nouveaux modèles d'usage.



GOVERNANCE DE L'OIR

Le Comité de pilotage de l'OIR Energies de Demain est co-présidé, par

- ▶ **Anne CLAUDIUS-PETIT**, Conseillère régionale, Présidente de la Commission Transition énergétique, stratégie des déchets, Qualité de l'air
- ▶ **Jacques VAYRON**, Directeur du CEA Cadarache

Il regroupe des acteurs économiques et entreprises des énergies de demain (Grands groupes, gestionnaires de réseaux d'énergie, PME et ETI régionales), des acteurs privés et publics de la R&D et de l'innovation, des acteurs institutionnels et d'appui à la filière, ainsi que les collectivités territoriales et principaux territoires investis.

À ce Comité de pilotage s'ajoute plusieurs groupes de travail thématiques (ex : projets, attractivité, systèmes énergétiques, ...).

LES ACTEURS REGIONAUX AU SERVICE DE LA FILIÈRE

Un pôle de compétitivité de référence pour cette OIR :



et des pôles de compétitivité et clusters qui interviennent sur le champ de l'OIR :



OIR Économie de la mer

CONTEXTE

La région Sud est la **1^{ère} région maritime française** en nombre d'emplois, avec **124 000 emplois liés à la mer**, soit près de 30 % de la filière française. À elle-seule, la région concentre les trois-quarts des emplois maritimes de la façade méditerranéenne française (source INSEE). Ce premier rang national s'explique notamment par deux spécificités :

- ▶ d'une part, le caractère très touristique d'un littoral qui s'étend sur près de **1.000 kilomètres de côtes** (îles comprises) et qui fait de la région la **1^{ère} destination française pour le nautisme et la croisière**, avec des sites emblématiques, deux parcs nationaux, un parc régional, 147 ports de plaisance et de pêche, ... ;
- ▶ d'autre part, la présence d'une **économie industrielle et de services innovante et ouverte sur l'international**, et une importante présence de la **Marine nationale** (40 % des effectifs stationnés en métropole).

De fait, la région Sud dispose d'un positionnement d'excellence sur plusieurs secteurs d'activités :

- ▶ **Première base navale de défense française à Toulon** qui assure la quasi-totalité du maintien en condition opérationnelle de la flotte de la Marine française ;
- ▶ Premier centre européen de logiciels en temps réel pour la conception des systèmes de mission et de combat embarqués, opéré par **Naval Group**, sur la base terrestre du **Technopôle de la mer** d'Ollioules ;
- ▶ Une expertise reconnue sur les **activités sous-marines et grands fonds**, avec une importante **filière robotique et drones, marins et sous-marins**, fédérée au sein du **Club Sud Drone** et avec la base scientifique de **l'Ifremer** à La Seyne-sur-Mer ;
- ▶ **Première région française pour le yachting** (maintenance et navigation) avec des acteurs industriels (MB92, Monaco Marine) parmi les **leaders mondiaux de l'entretien et du « refit » de yachts et de giga-yachts** à La Ciotat, La Seyne/Saint-Mandrier et Marseille ; et le plus grand port de plaisance d'Europe à Antibes ;
- ▶ L'entretien des plus grandes unités et notamment des navires de **croisière**, avec la remise en service, par le Port de Marseille, de la plus grande forme de radoub en Méditerranée ;
- ▶ Des **acteurs portuaires et logistiques de référence** avec le **Grand Port Maritime de Marseille**, 1^{er} port de commerce français en tonnage de marchandises, qui met en œuvre la transition énergétique de ces activités, le numéro trois mondial du secteur des porte-conteneurs (**CMA CGM**), et le **hub GNL d'Elengy** à Fos-sur-Mer ;
- ▶ Enfin, la région est positionnée sur **l'Éolien Offshore Flottant**, avec l'un des premiers projets de ferme pilote au monde (« **Provence Grand Large** », portée par EDF renouvelables) et un fort écosystème d'acteurs pour la conception, l'assemblage, l'exploitation ou la maintenance des futures fermes en mer.

Forte de ces atouts, la région bénéficie par ailleurs d'un **écosystème de recherche et d'innovation pluridisciplinaire** au travers, notamment, des trois Universités (Aix-Marseille, Côte d'Azur et Toulon), de l'École Nationale Supérieure Maritime, de l'école d'ingénieurs Seatech à Toulon, de l'École Centrale de Marseille ou de l'Institut de la Mer de Villefranche.

LES ACQUIS DE L'OIR 2016-2021

48 projets ont été recensés et analysés. 10 d'entre eux ont bénéficié d'un accompagnement par le plateau OIR, sur tous les secteurs d'activités de l'OIR (défense, sûreté, sécurité, yachting, nautisme, robotique sous-marine, éolien offshore flottant, transport maritime, aménagements et logistique portuaire). 10 projets ont été présentés au Comité d'ingénierie financière des OIR pour près de 104,8 M€ d'investissements publics-privés dont 92,6 M€ ont été sécurisés.

Un ensemble de leviers transversaux a également été mobilisé (marketing/communication, soutien aux infrastructures/aménagement, innovation/expérimentation, développement des compétences). La mandature a également été marquée par l'adoption du **Plan « Escapes zéro fumée »**, destiné à lutter contre la pollution de l'air dans les ports de commerce et doté de 30 M€ pour l'électrification des quais et la modernisation des navires, qui vise à faire baisser la pollution globale de 10% à Marseille, Nice et Toulon. Par ailleurs, la région a accueilli et pérennisé son soutien à deux événements-phares, **FOWT** et **Euromaritime**.

L'OIR et ses acteurs ont par ailleurs pu compter sur l'appui du **Pôle Mer Méditerranée**, ainsi que du cluster **Riviera Yachting Network**, tandis que le **Campus des métiers et des qualifications Économie de la mer** a œuvré sur le volet formation.



TERRITOIRES D'ANCRAGE

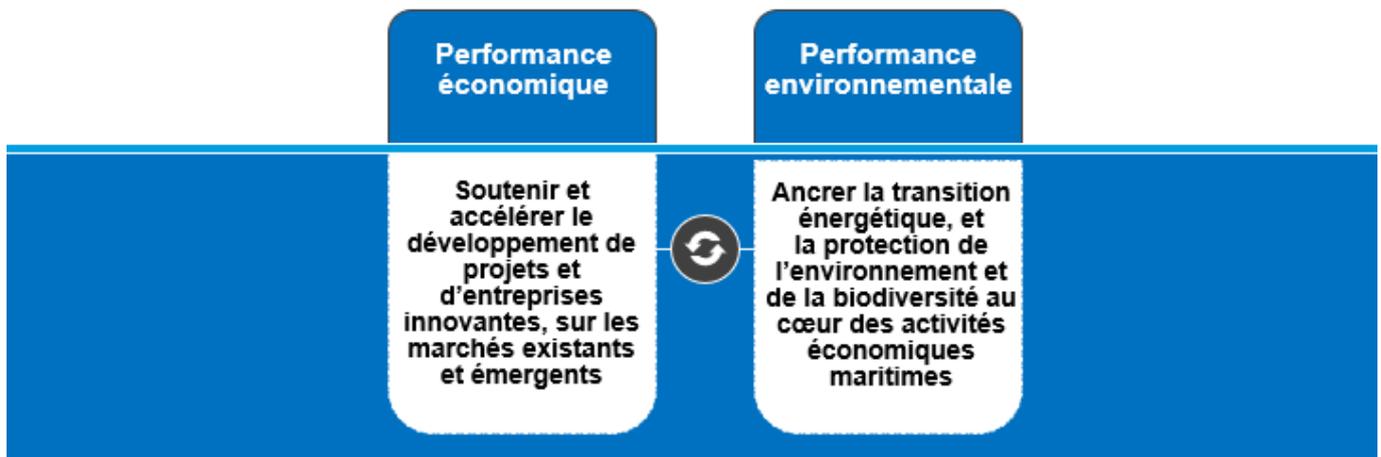


NB : cartographie illustrative, avril 2022

L'AMBITION D'ICI 2028

Si l'économie de la mer peut compter sur de fortes perspectives de marché et des opportunités de financement liées aux grands programmes de l'Union Européenne et du Gouvernement français (France 2030), la problématique des pressions que les activités humaines, de toute nature, imposent à la mer et au littoral doit également devenir une priorité. C'est pourquoi la promotion d'un leadership économique régional doit reposer sur l'exigence d'une double performance économique et environnementale.

Renforcer le LEADERSHIP ÉCONOMIQUE RÉGIONAL,
par la promotion d'une INDUSTRIE MARITIME PERFORMANTE,
SUR LES VOILETS ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL



LA FEUILLE DE ROUTE 2021-2028

Cette feuille de route s'inscrit dans une dynamique mondiale qui projette un doublement de la valeur ajoutée en quinze ans (cf. rapport OCDE « L'économie de la mer en 2030 »). Quatre axes prioritaires d'action et d'investissement concourent à la double ambition de l'OIR. Ils visent à :



Renforcer l'excellence des Industries navales et réussir leur transition écoénergétique

- ▶ Accompagner les mutations des filières **du naval de défense**, de la **maintenance/refit de yacht**, mais aussi celles du **nautisme, du shipping, de la croisière et du cabotage** :
 - Agir sur toute la chaîne de valeur : nouveaux **modes de propulsion**, ...
 - Réduire les pollutions marines et les émissions dans l'air - « **Zéro fumée** ».
 - Accélérer le déploiement de l'offre en **écomobilité**.
- ▶ Soutenir l'émergence des **navires autonomes**.



Promouvoir des Infrastructures portuaires et des Chaînes logistiques compétitives, propres et résilientes

- ▶ Accélérer le déploiement d'un **port du futur**, qui garantisse les plus hauts standards en termes de **cybersécurité**, de **résilience environnementale** et de **sûreté de la chaîne logistique**.
- ▶ Favoriser la constitution de **hub portuaires** pour des carburants alternatifs (GNL, Hydrogène, ...).
- ▶ Faire de la région un territoire d'initiatives pour les **aménagements côtiers** (mouillages écologiques, protection du littoral, ...).



Accélérer le positionnement sur les Activités sous-marines et grands fonds

- ▶ Faire rayonner l'excellence des systèmes de **drones et de robots sous-marins**, en soutenant les initiatives collaboratives et mutualisées des acteurs de la filière.
- ▶ Renforcer le **monitoring environnemental** (base de données marines, bouée au large...)
- ▶ Soutenir la filière **grands fonds** (capteurs innovants, synergies technologies spatiales, ...).



Déployer l'Éolien offshore flottant et structurer une économie de la biodiversité marine

- ▶ Ancrer sur le territoire la base industrielle et logistique de l'**éolien offshore flottant** pour la Méditerranée ;
- ▶ Accélérer les innovations liées aux interactions entre la biodiversité et les infrastructures marines, développer les technologies qui sollicitent le **biomimétisme** et la **bio-inspiration**, poursuivre les projets engagés sur les **biotechnologies bleues** (culture d'algues et micro-algues, ...).

GOVERNANCE DE L'OIR

Le Comité de pilotage de l'OIR Economie de la mer est co-présidé, par :

- ▶ **Christophe MADROLLE**, Conseiller régional, Président de la Commission Biodiversité, mer et littoral, Parcs Naturels Régionaux, Risques – Préparation du Congrès mondial de la nature ;
- ▶ **Hervé MARTEL**, Président du directoire du Grand port maritime de Marseille Fos.

Ce Comité regroupe les acteurs institutionnels de la filière, les principaux territoires investis, les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, les pôles de compétitivité et les clusters, mais aussi des entreprises représentatives des marchés adressés par l'OIR.

LES ACTEURS RÉGIONAUX AU SERVICE DE LA FILIÈRE



OIR Smart tech

CONTEXTE

La région Sud est dans le top 3 des régions sur le « numérique » avec **près de 2 200 établissements privés et plus de 70 000 emplois**, portés par un tissu dense et international de startups, PME, ETI et grands groupes. Ainsi, des acteurs leaders se sont créés, développés, ou implantés sur son territoire : Orange, NXP, Schneider, STMicroelectronics, IBM, Infineon, etc.). Elle dispose de 4 territoires labélisés French Tech et la Technopole de Sophia Antipolis est une référence mondiale. La recherche y est également riche et reconnue, et le territoire bénéficie de la présence forte de l'INRIA.

La région Sud se différencie par son **excellence sur les segments** de la filière **microélectronique** avec des acteurs de premier plan qui couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur et des applications fortes sur les smart cities, l'agriculture de précision, la santé, l'énergie (smart grids), l'industrie 4.0, le véhicule autonome, l'e-tourisme, la silver économie, etc. La région Sud est aujourd'hui la 1^{ère} région de France en volume de production de composants électroniques. Elle est également positionnée sur les **objets connectés**, constitue **un des leaders européens en matière d'IA** notamment grâce à l'Institut Interdisciplinaire d'Intelligence Artificielle (3IA) Côte d'Azur. Enfin, elle se positionne sur la **cybersécurité** pour laquelle la Région a décidé de se doter d'une feuille de route dédiée. La région souhaite également se positionner sur le **quantique** et la **5G industrielle**.

L'ensemble de ces filières et technologies clés est appuyé par le **Pôle Solutions Communicantes Sécurisées**.

La crise sanitaire récente a montré l'importance stratégique du numérique dans nos économies et, plus largement, nos sociétés. Elle a aussi souligné la dépendance de notre pays à certaines technologies et acteurs du numérique. Le numérique apparaît comme un **élément indispensable de la résilience et de la compétitivité** de notre économie régionale et de ses filières. La Région Sud soutient ainsi le développement d'une offre territoriale d'accompagnement à la transformation digitale en lien avec les stratégies européennes et nationales (**France 2030**) en particulier sur les stratégies d'accélération **Cybersécurité, Technologies Quantiques, Intelligence Artificielle, 5G et futures technologies de réseaux de télécommunications et verdissement du numérique**.

LES ACQUIS DE L'OIR 2016-2021

L'OIR Smart tech a priorisé son développement sur la **cybersécurité**, avec l'appui d'une feuille de route transversale dédiée, de l'attraction des talents à la sensibilisation des utilisateurs, de la recherche au marché en passant par l'appui à la filière. Trois écosystèmes territoriaux et d'expertise complémentaires se sont consolidés : le Pôle IA azuréen, le pôle toulonnais autour de la défense et du maritime et le pôle IOT/Communications sécurisées autour d'Aix-Marseille.

12 projets ont fait l'objet d'une accélération par le plateau OIR et 10 ont été présentés en Comité d'ingénierie financière. Parmi les succès, on peut citer la **Plateforme, L'épopée** ou encore **Théodora**, ainsi que le tiers-lieu « Le 15 » à Marseille. Plusieurs projets ont été accompagnés au croisement de la tech et d'autres filières stratégiques, tels **qu'AgriData** en matière d'agriculture 4.0, **Solarcamp** sur la mobilité intelligente et durable ou encore PUMA sur la gestion des risques. Le projet le **Comptoir** a, lui, visé à renforcer les collaborations entre grands donneurs d'ordre et acteurs de l'innovation numérique.

Le dispositif « **Parcours Sud Smart Territoires** » porté par la Région a permis d'adresser les intercommunalités régionales afin qu'elles soient en mesure de tirer parti des solutions numériques pour délivrer à leurs usagers des services innovants répondant aux enjeux de développement économique et durable.

Enfin, les filières du numérique ont pu compter sur l'appui du Pôle Solutions Communicantes Sécurisées qui rassemble 300 entreprises et laboratoires de recherche travaillant sur les thématiques clés telles que la microélectronique, la sécurité numérique, l'Intelligence Artificielle et les données massives, l'Internet des Objets.

TERRITOIRES D'ANCRAGE

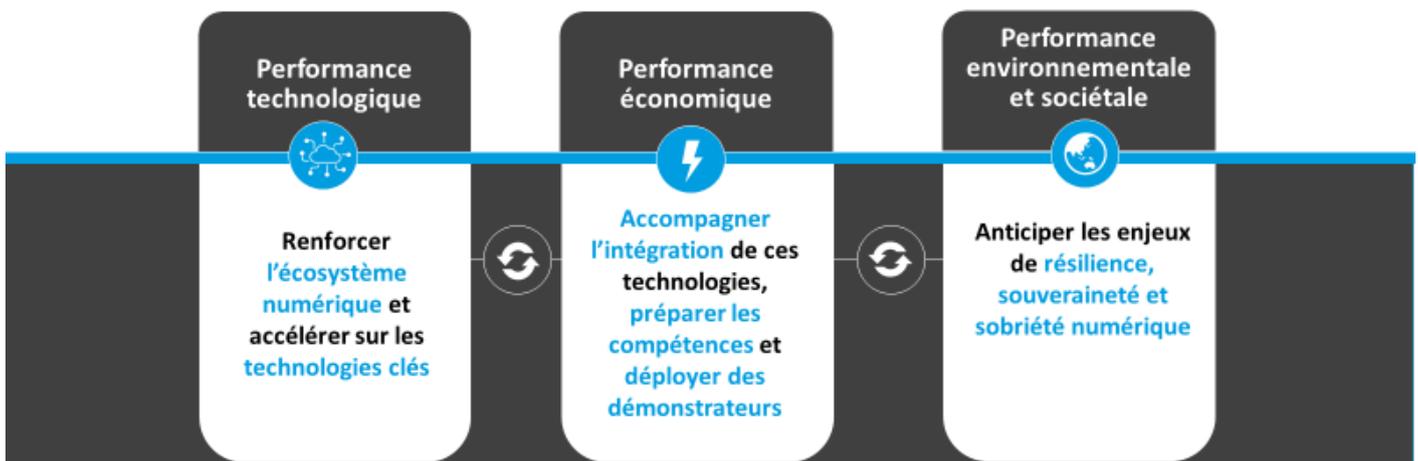


NB : cartographie illustrative, avril 2022

L'AMBITION D'ICI 2028

Les acteurs de la filière smart tech ambitionnent d'ici 2028 de **conforter le leadership numérique régional** autour de technologies clés et résilientes, en **priorité sur l'IA, la cybersécurité et la microélectronique**, en accélérant la montée en compétence des acteurs et le déploiement d'une offre régionale différenciante par l'intégration de ces technologies, le déploiement de démonstrateurs et de Smart territoires et le développement de tech champions.

Conforter le **LEADERSHIP NUMERIQUE REGIONAL**
 autour de **TECHNOLOGIES CLES ET RESILIENTES** en accélérant la montée en compétence des
 acteurs et le déploiement **D'UNE OFFRE REGIONALE DIFFERENCIANTE**



LA FEUILLE DE ROUTE 2021-2028

R&D et innovation, attractivité et international, croissance des entreprises clés de l'OIR, compétences-emploi-formation, écosystèmes territoriaux, l'OIR adresse l'ensemble des leviers utiles au développement de ses filières et de ses acteurs.

Quatre axes prioritaires d'action et d'investissement sont définis :



Positionner la région SUD comme leader sur les technologies clés de l'IA, de la cybersécurité et de la microélectronique et de consolider son positionnement sur les filières en émergence de la 5G et du quantique

Il s'agit en premier lieu de conforter le positionnement régional sur les trois segments en développement prioritaires que sont l'Intelligence Artificielle, la cybersécurité et la microélectronique. La **cybersécurité** est une priorité de la Région Sud qui dispose d'une feuille de route dédiée à animer et déployer. Parmi les projets prioritaires, la mise en place d'un « *Computer Security Incident Response Team* » (**CSIRT**) est en cours. Des réflexions sont également engagées en matière de formation et autour d'un potentiel campus cyber, déclinaison territoriale du campus national. Le développement de la recherche et de l'innovation sera priorisé autour de l'**Intelligence Artificielle** en s'appuyant sur les actions des pôles de compétitivité, le développement du 3IA, le déploiement de la feuille de route IA partagée avec l'Etat. 3^{ème} segment prioritaire, la **microélectronique** sera également confortée autour du projet Innov'Micro (Campus des métiers et qualifications Industrie du futur) et de l'appui au développement d'une « Electronic Valley » autour du cœur historique de Rousset. En outre, il s'agit d'accélérer les technologies clés, **quantique** (R&D et lien entre l'enseignement supérieur et recherche et les applications industrielles) et **5G** (développement des usages industriels, démonstrateurs). Un GT 5G industrielle est ainsi créé.



Accélérer la montée en compétences pour amplifier la transition numérique :

Des métiers en tension à l'anticipation des compétences de demain, la formation, qu'elle soit initiale ou continue est au cœur des enjeux de développement de l'OIR Smart tech. Il s'agit de développer l'offre de **formation « socle »** dans les domaines du numérique, accessible au plus grand nombre. Plusieurs projets tels que l'**Epopée**, la **plateforme** ou encore **Théodora** s'engagent dans cette voie. En parallèle, il est nécessaire d'accélérer le déploiement d'une offre de **formations de pointe** sur les technologies et segments clés de l'OIR afin d'attirer et d'accompagner les talents du numérique, via notamment le développement de l'institut 3IA Côte d'Azur, le développement des offres de formation sur le sujet du quantique en région et, plus largement, le renforcement des collaborations entre les acteurs académiques et le monde entrepreneurial. Enfin, il s'agit plus largement d'accompagner la **transformation digitale** des entreprises par la formation et la mise à disposition de ressources (Coach digital, Parcours Sud Industrie 4.0, PRACCIIS), sans oublier le projet de **eDIH régional « Move2Digital »** porté par le pôle SCS (en lien avec les Pôles et Universités).



Faire de la région SUD un territoire pilote dans le déploiement de cas d'usages innovants en renforçant les liens entre acteurs publics et privés :

Il s'agit tout d'abord de conforter les efforts en matière d'**open innovation** en région et les collaborations entre donneurs d'ordre, PME et startups régionales autour du digital avec notamment le déploiement de la **plateforme « Sud Place »**, le développement de **Data Sud**, ou encore les initiatives des Pôles, SCS ou encore SAFE. En outre, l'accent sera mis sur l'accélération et le développement de projets **smart city/smart territoires** (Parcours Sud Smart Territoires, AAP de France 2030), d'expérimentations et de **démonstrateurs** favorisant les collaborations territoires/entreprises afin de tester et déployer de nouvelles solutions numériques. Enfin, il s'agit d'accompagner le développement de **tiers lieux d'innovation ou industriels** au service du développement des filières stratégiques.



Renforcer l'attractivité de la région en matière numérique en favorisant les modèles écoresponsables

Il s'agit de **capitaliser prioritairement sur l'écosystème industriel de la microélectronique** et de redynamiser son développement, en pérennisant l'implantation des acteurs de référence en région et accompagner leur développement et en renforçant l'attractivité et le rayonnement de la **région Sud comme terre du numérique et des technologies clés**. Une action sur le **foncier économique stratégique** pour l'industrie est en cours ; une réflexion sur l'organisation d'**événements** marquants autour des segments clés du numérique est également engagée. En parallèle, l'OIR Smart tech s'inscrit dans la transition environnementale souhaitée par l'exécutif régional et visera donc à développer **les approches numériques écoresponsables**, adresser la transition vers la **sobriété numérique** (Low Tech) et accompagner le verdissement du numérique en région ainsi que la « tech for good ».



GOVERNANCE DE L'OIR

Le Comité de pilotage de l'OIR Silver économie est co-présidé, par

- ▶ **Françoise BRUNETEAUX**, Présidente de la Commission Transition numérique des entreprises et des territoires, Aménagement, Économie numérique - Région Sud
- ▶ **Kevin POLIZZI**, Président Unitel Ventures

Il regroupe des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, des acteurs économiques et entreprises de l'économie numérique, des acteurs institutionnels et d'appui à la filière, ainsi que les principaux territoires investis.

LES ACTEURS REGIONAUX AU SERVICE DE LA FILIÈRE



OIR Naturalité

CONTEXTE

Les acteurs de la Naturalité en région Sud font face à des défis de transition écologique, énergétique, numérique, qui impactent l'ensemble des marchés : **alimentation durable et de qualité, ingrédients naturels, cosmétique naturelle et parfumerie, nutraceutique, bio-contrôle et bio-stimulation**. Plusieurs enjeux d'adaptation se font prégnants :

- ▶ Adaptation de la production agricole au changement climatique, à la multiplication des crises sanitaires géostratégiques, à l'aléa climatique avec des enjeux renouvelés de souveraineté, relocalisation et réindustrialisation ;
- ▶ Adaptation à une demande sociétale qui évolue en temps réel avec des exigences environnementales, de traçabilité, accrues à concilier avec le maintien d'un « juste » prix pour tous ;
- ▶ Adaptation des modèles économiques face à des contextes de concurrence divers pour maintenir notre compétitivité en renforçant, entre autres, la modernisation des outils de production, l'innovation et la structuration des filières.

Pour ce faire, la région Sud dispose de plusieurs atouts. Elle abrite les sièges de plusieurs interprofessions concernant des **productions emblématiques** apportant une plus-value sur le plan économique et valorisant des productions spécifiques de la région comme les Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales, France Olive, France Amande. La région a la seconde place en matière de **cosmétique** avec des fleurons dans le domaine. Le secteur de la **nutraceutique** est en plein essor et représente aujourd'hui un chiffre d'affaires estimé de l'ordre d'environ 700 M€ (ingrédients et produits finis inclus) avec des **acteurs emblématiques** du territoire régional qui structurent ce secteur comme Naturex racheté par Givaudan, Robertet, Thalgo, Genevrier, Arkopharma, Horus, Ineldea, NHCO, ... soit environ 80 acteurs (dont 10 à Monaco). La région accueille également diverses **entreprises de la bio-stimulation et du bio-contrôle, des semenciers de renom international** et un **tissu industriel historique particulièrement diversifié dans l'agroalimentaire**.

Ces thématiques sont aujourd'hui au cœur des enjeux du plan France 2030 après avoir été portées au niveau national par la loi EGALIM, le Plan de relance ainsi que le volet « Se nourrir » de la loi Climat et Résilience. Les enjeux de la Naturalité ont aussi été repris dans le cadre d'orientations européennes (Pacte Vert pour l'Europe, fonds européens, ...).

LES ACQUIS DE L'OIR 2016-2021

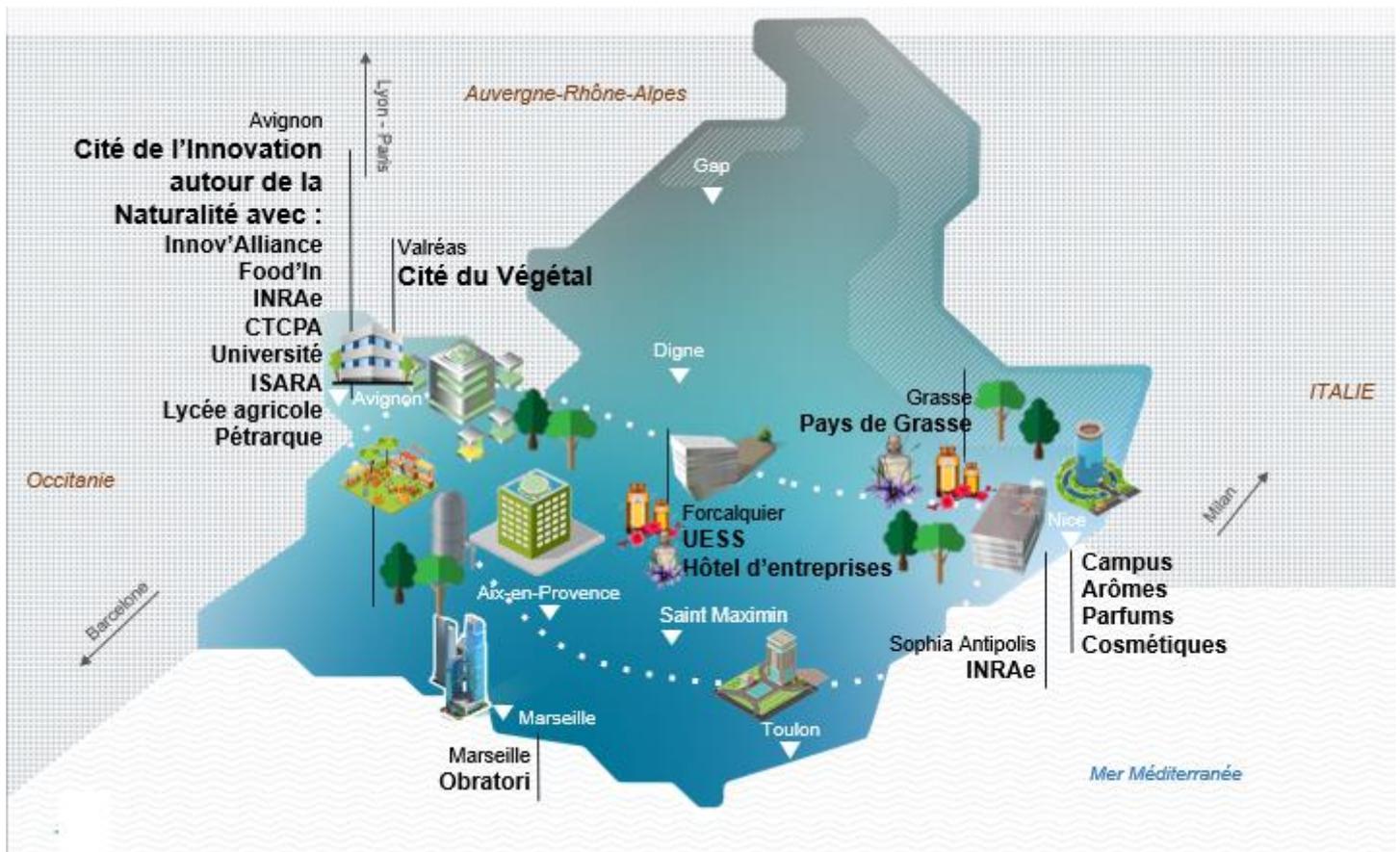
Le concept de Naturalité initié en 2016 et porté par la Région a pu s'appuyer sur un **fort dynamisme entrepreneurial et académique** qui lui ont permis de prendre le leadership dans le domaine et sur des **marchés en forte croissance**, portés par une demande accrue de la part des consommateurs en produits plus respectueux de l'environnement, plus sains et plus naturels. La « **Task force des industriels** » réunissant de grands acteurs de la Naturalité a été clé pour le lancement de cette OIR et son dynamisme. 13 projets structurants ont été accélérés par le plateau d'ingénierie financière des OIR, 19 ont été présentés en Comité d'Ingénierie Financière, ce qui représente 168,7 M€ sécurisés dont 78,1 M€ privés et 90,6 M€ publics ; 8,1% des financements sont issus de la Région soit 13,6 M€.

L'effort a porté sur la **structuration de filières traditionnelles et emblématiques** (amande, bigaradier, ...), sur la **construction de filières nouvelles**, de la production au produit fini comme Lou Pan d'Ici, mais aussi la **consolidation d'écosystèmes territoriaux** comme sur le Grand Avignon, vitrine de la Naturalité qui accueille notamment la Cité de l'Innovation, prochainement l'école d'ingénieur agronome ISARA. Le soutien à l'innovation, que ce soit pour l'implantation de cultures hors sol – Futuragaia – ou encore l'expérimentation de la mise en place d'un Label régional bas carbone à partir de l'agriculture a été recherché. Il s'est agi de **renforcer l'offre de services régionale** et de la mettre à disposition de l'écosystème avec **Naturalub** à Cavailon, future ZAE dédiée aux entreprises de la Naturalité, la création d'un **fonds d'amorçage et capital risque pour les start up de la Footech, Agritech et Winetech** porté par le **Pôle Innov'Alliance** ou encore le soutien à la construction **d'Obratori**, accélérateur porté par L'Occitane à Marseille et au déploiement du **Campus Arôme-Parfum-Cosmétique sur Nice**.

Forte de ses atouts et du travail accompli, la Région et ses acteurs économiques peuvent revendiquer un positionnement de **référence sur la Naturalité**. Toutefois, des défis restent à relever : souveraineté, accélération de la relocalisation, développement et pérennisation de l'industrialisation, consolidation de l'attractivité et rayonnement à l'export.



TERRITOIRES D'ANCRAGE



NB : cartographie illustrative, avril 2022

L'AMBITION D'ICI 2028

Les acteurs de la Naturalité ambitionnent d'ici 2028 de renforcer le positionnement et la souveraineté de la région Sud sur les marchés de l'alimentation durable et de qualité, l'agroalimentaire, les ingrédients naturels, la nutraceutique, la cosmétique naturelle et parfumerie, le biocontrôle et les biostimulants et les intrants naturels. Il s'agit de consolider les filières régionales, renforcer la compétitivité des agriculteurs, entreprises et industries de la Naturalité et de développer des modèles économiques innovants pour déployer des systèmes agro-alimentaires durables et résilients et faire rayonner le territoire et ses acteurs.

Renforcer la **SOUVERAINETE ALIMENTAIRE** régionale sur les marchés de la **NATURALITE** en développant des **FILIERES LOCALES**, en **RELOCALISANT** et renforçant la **COMPETITIVITE** des entreprises et industries



FEUILLE DE ROUTE 2021-2028

R&D et innovation, attractivité et international, croissance des entreprises clés de l'OIR, compétences-emploi-formation, écosystèmes territoriaux, **l'OIR adresse l'ensemble des leviers utiles au développement de ses filières et de ses acteurs**. Elle s'attachera à **mobiliser l'ensemble des opportunités de financement**, européennes, nationales avec notamment France 2030, régionales et locales ainsi que les différentes sources de financement privé.

4 axes stratégiques ont été identifiés pour consolider le positionnement de la région Sud comme référence en matière de Naturalité.



Accompagner la croissance, la réindustrialisation et la relocalisation des entreprises de la Naturalité en région Sud

Il s'agit d'accompagner la **croissance des entreprises et pépites régionales** en renforçant leur **ancrage territorial** voire leur **relocalisation** en région. Il convient de poursuivre et favoriser la **réindustrialisation** de notre région et de renforcer la performance, l'adaptation des industries agri-agro et de la profession agricole en pérennisant leur **accompagnement aux transitions en cours** (digitalisation, automatisation, transition écologique).

La collaboration étroite avec SUD Accélérateur ou encore le Parcours Sud Industries 4.0 est essentielle de ce point de vue et pour le développement pérenne des entreprises et industries sur le territoire régional.



Renforcer la souveraineté alimentaire régionale par la structuration et le développement des filières régionales autour de modèles économiques écoresponsables et innovants

Le contexte géostratégique favorise l'accélération de la recherche d'une **souveraineté alimentaire** régionale, précédemment engagée. Il s'agit de poursuivre le **développement et la structuration de filières** en amplifiant la dynamique, en la diversifiant et en mettant à disposition des outils productifs industriels *ad hoc* lorsque c'est nécessaire.

Les **boucles d'approvisionnement local** doivent se multiplier et se diversifier entre l'amont et l'aval de la chaîne de valeur sur les marchés de la Naturalité.

Les initiatives et projets relevant de l'**économie circulaire** ont vocation à se multiplier notamment par la valorisation des co-produits de l'agriculture.



Accompagner l'évolution des modèles économiques de la Naturalité pour accélérer la 3^e révolution agricole, les expérimentations et les systèmes agro-agri durables

Afin d'accélérer la transition de notre modèle agricole, l'innovation autour du **triptyque numérique, robotique, génétique** est à privilégier afin que notre agriculture régionale et ses acteurs prennent le virage de l'**agriculture 4.0** ; les ingrédients sont présents, il s'agit que les professionnels se les approprient, les adaptent et les développent, acceptent l'expérimentation collective pour partager la prise de risques.

Les **expérimentations** autour biocontrôle et de la bio-stimulation sont à multiplier notamment dans cette période de hausse du coût des intrants. L'accompagnement à une appropriation des nouvelles technologies et des nouveaux modèles agritech passe par des logiques de **démonstration**, le développement des **plateformes de recherche**, des **formations** et la mobilisation de financements. Sont notamment prioritaires et les technologies et systèmes agricoles durables favorisant la résilience et l'adaptation au changement climatique. L'expérimentation sur le label régional bas carbone permettra d'en étudier la pertinence et les conditions de déploiement, le cas échéant, sur le territoire régional.



Développer l'offre de formation et le rayonnement régional sur les marchés de la Naturalité autour de lieux et territoires emblématiques

Pour faire face aux défis communs aux marchés de la Naturalité, la question de la **formation**, des **compétences** et de l'**anticipation des métiers d'avenir** est essentielle. L'appareil de formation, tant initiale que continue, doit s'adapter afin de répondre tant à la problématique des **métiers en tension** en s'adaptant aux besoins des territoires et aux demandes des entreprises qu'à l'enjeu de conception et d'offre de **formations de pointe**, innovantes pour faciliter notamment l'évolution vers une agriculture 4.0.

Enfin, il s'agit de consolider l'**attractivité régionale** et le **rayonnement** des acteurs de la Naturalité par l'appui à l'**export**, la participation ou l'organisation de manifestations emblématiques et à la **consolidation de lieux et d'écosystèmes territoriaux** proposant des offres de service de pointe, différenciantes à l'échelle nationale, aux acteurs des segments de la Naturalité.



GOVERNANCE DE L'OIR

Les Co-Présidents du comité de pilotage de l'OIR

- ▶ **Bénédicte MARTIN**, Vice-Présidente en charge de l'Agriculture, de la Viticulture, de la ruralité et du terroir – Membre de la Commission permanente du Conseil régional ;
- ▶ **Jean-François GONIDEC**, Administrateur de L'Occitane-Melvita.

Un Comité de Pilotage qui regroupe

- ▶ d'une part, les acteurs de la sphère agricole au travers des consulaires et des interprofessions, les agences de développement économique, les acteurs institutionnels, les collectivités territoriales et principaux territoires investis ;
- ▶ d'autre part, une Task Force d'entrepreneurs renouvelée.



LES ACTEURS REGIONAUX AU SERVICE DE LA FILIÈRE

- ▶ Le Pôle de compétitivité Innov'Alliance
- ▶ L'ARIA Sud
- ▶ Le CRITT,
- ▶ L'IFRIAA
- ▶ Les organismes de formation du Lycée à l'Université, École d'ingénieurs,...formation continue et initiale
- ▶ La Chambre régionale d'Agriculture
- ▶ Les interprofessions
- ▶ La Coopération Agricole Sud



OIR Thérapies innovantes

CONTEXTE

La région Sud figure parmi les régions leaders en santé. Le territoire couvre une chaîne de valeur complète, avec des entreprises pionnières et un potentiel scientifique de rang international produisant une dynamique renouvelée dans les **biotechnologies médicales**, le **diagnostic**, la **cancérologie**, l'**infectiologie** et l'**immunothérapie**, les **dispositifs médicaux** et la **santé numérique** de demain. Avec un réseau hospitalier parmi les plus denses de France, elle dispose d'un ensemble de plateformes de **recherche translationnelle**, d'une forte activité de recherche clinique industrielle et académique et se positionne comme 2^{ème} **territoire d'essais cliniques** à l'échelle nationale.

Le territoire régional compte **170 000 salariés dans la santé (publics & privés) dont 6 000 sur les thérapies innovantes, 39 000 étudiants en sciences et santé**, de nombreux **chercheurs-entrepreneurs**, des **plateformes de recherche mutualisées**, de **grandes entreprises et de PME innovantes** en lien avec les marchés cibles : Innate Pharma, Imcheck Therapeutics, Biotech Dental, Beaufour Ipsen Industrie, Neuroservice, Nuvisan France, Provepharm Life Solutions, Sangamo Therapeutics, Sanofi, Sartorius, Veracyte EU Headquarters, Virbac, Laboratoire Genevrier ou encore Median Technologies.

La filière s'articule notamment autour des **sites d'excellence de Marseille** (le bioparc de Luminy, le cluster Marseille Immunopôle et l'IHU Méditerranée Infection notamment) et de **Sophia Antipolis**, 1^{ère} technopole européenne en matière d'innovation.

Appuyés par l'OIR Thérapies innovantes, ces acteurs de la **healthtech** sont regroupés au sein d'**Eurobiomed**, premier pôle santé en Europe du Sud.

La Région Sud a également souhaité développer un **Plan Cancer** pour la période 2022-2027. Doté de 40M€, il vise 4 grands enjeux de santé :

- ▶ **Améliorer le dépistage et la prévention** ;
- ▶ **Renforcer l'offre de soins et d'accompagnement des malades et de leurs familles**, en améliorant les capacités et la qualité des diagnostics, le parcours de soins et en favorisant une prise en charge rapide et précoce ;
- ▶ **Développer la recherche autour de projets différenciants** – par exemple autour des usages de l'IA ou de l'expérimentation de nouveaux traitements ;
- ▶ **Renforcer les innovations et leurs retombées économiques** au travers notamment de l'OIR.

LES ACQUIS DE L'OIR 2016-2021

Six projets ont été accompagnés par le plateau d'accélération des OIR et huit ont été présentés en Comité d'ingénierie financière.

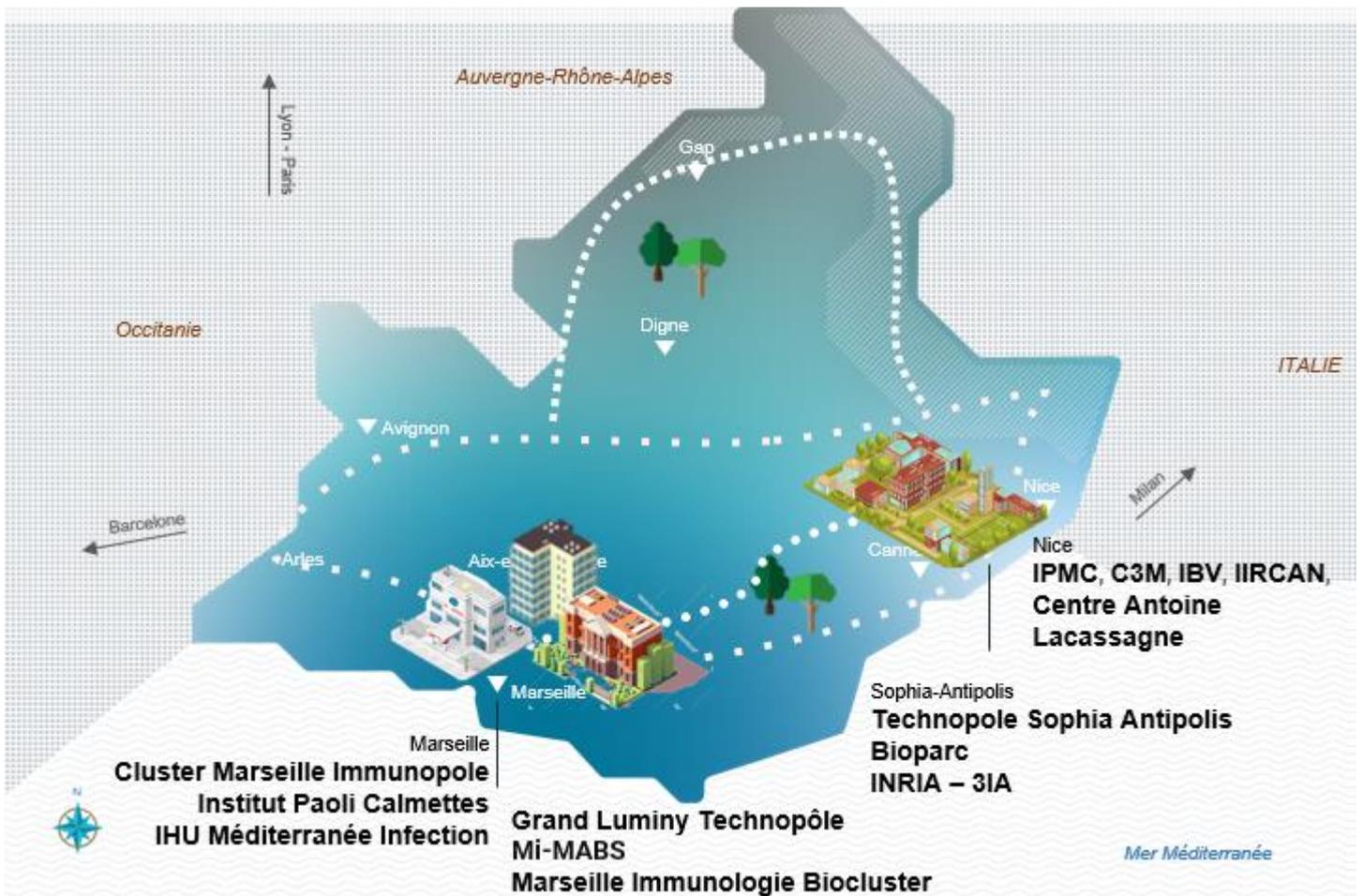
L'action a porté sur le renforcement du **soutien aux entreprises innovantes**, au travers du soutien direct de la Région et de la mobilisation des fonds du Plan de relance notamment, mais aussi par la structuration sur le territoire régional de fonds dédiés. Une attention particulière a également été portée aux parcours d'accélération (projet **Go4BioBusiness** porté par Eurobiomed) et résidentiel (**pépinière Grand Luminy, reconversion du site Galderma en bioparc** dans les Alpes-Maritimes).

L'OIR s'est également attachée à **renforcer l'accès aux marchés** via des **projets collaboratifs de R&D** et des plateformes, appuyée notamment par le **Plan Cancer régional**, mais aussi à l'**international** avec les salons **Biofit**, **BioUSA** et **Bio Japan**, actions également fortes d'**attractivité** tout comme l'accueil en région du Congrès de l'**AFSSI**.

Les verrous identifiés dans la feuille de route ont fait l'objet d'actions dédiées : initiative **MI Jobs sur les talents**, Comité « **Invest in biomed** » d'Eurobiomed pour renforcer les **fonds propres**. Des résultats ont également été atteints en matière de **renforcement des capacités industrielles** (investissements dans Sartorius Stedim Biotech à Aubagne (13), Sanofi à Sisteron (04), ...)



TERRITOIRES D'ANCRAGE

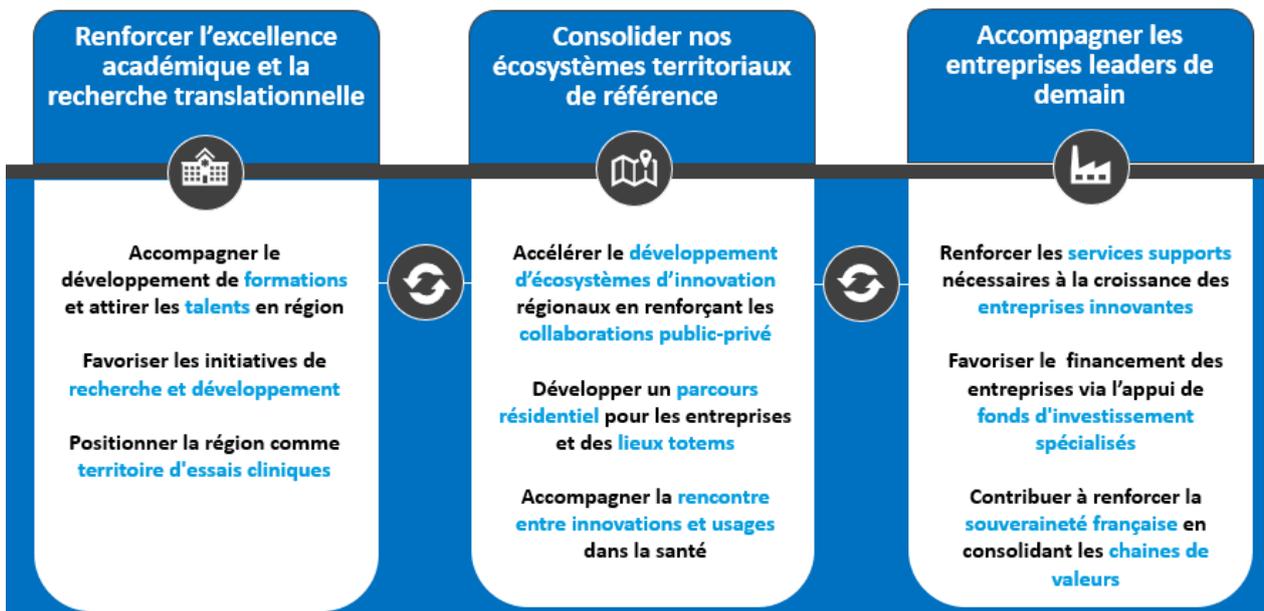


NB : cartographie illustrative, avril 2022

L'AMBITION D'ICI 2028

L'ambition de l'OIR Thérapies innovantes est de faire de la région Sud le territoire leader de l'entrepreneuriat healtech à fort potentiel au service de la médecine et des thérapies de demain.

Faire de la région SUD le territoire leader de **L'ENTREPRENEURIAT HEALTHTECH A FORT POTENTIEL** au service de la médecine de demain



LA FEUILLE DE ROUTE 2021-2028

L'OIR permettra de **mobiliser l'ensemble des leviers utiles au développement de la filière** (R&D, attractivité et international, croissance des entreprises, accompagnement de projets structurants, emploi-formation, ...). **Les sources de financements européennes et nationales, au travers notamment de France 2030, seront mobilisées.** Trois axes prioritaires d'action et d'investissement structurent la nouvelle feuille de route :



Renforcer l'excellence académique régionale et la recherche translationnelle

La région Sud peut capitaliser sur son excellence académique et en matière de recherche. Pour aller plus loin, il s'agit de **développer l'offre de formation, socle comme de pointe**, en réponse aux enjeux de recrutement des entreprises innovantes et de la chaîne de valeur. L'enjeu est de **renforcer l'attractivité des cursus en santé** mais aussi de **favoriser l'entrepreneuriat**. L'accompagnement au développement et au **transfert de l'innovation** demeure un levier fondamental, en soutenant **l'effort de recherche**. Déjà bien positionnée, la région Sud doit encore également **renforcer ses capacités de recherche clinique**. Enfin, il s'agit d'attirer les **talents de la santé** (étudiants, chercheurs, entrepreneurs) par de nouveaux dispositifs à concevoir pour amplifier actions menées par les académiques à travers IDEX, AMIDEX, JEDI,



Accompagner le développement d'entreprises leaders positionnées sur les segments clés des thérapies innovantes et attirer les champions de demain

La région Sud est depuis les années 2000 un territoire reconnu d'incubation et de développement de startups et entreprises innovantes en santé. Il s'agit ainsi à la fois de **poursuivre l'accompagnement à la croissance des pépites** et acteurs majeurs déjà présents mais également d'affirmer une politique plus active d'**attractivité des biotechs et medtechs**. Pour ce faire, il est essentiel de **structurer et promouvoir un parcours résidentiel lisible pour les entreprises innovantes en santé** en développant une politique foncière et immobilière dédiée. De même, l'accès aux financements – et notamment à des fonds d'investissement spécialisés – constitue un levier majeur de développement. Il s'agit, en outre, d'accélérer la production de **biomédicaments** en région et le déploiement de projets en matière de **santé numérique**, au service des thérapies innovantes et de l'accès aux soins pour tous, partout. En un mot, l'enjeu est de **proposer une offre de service complète, différenciante et intégrée** au service du développement des entreprises des thérapies innovantes.



Renforcer le leadership et l'attractivité de la région Sud en favorisant le développement de pôles d'excellence et les collaborations public-privé

Afin de renforcer l'attractivité régionale, il est nécessaire de **conforter les principaux écosystèmes territoriaux d'excellence autour d'offres de services intégrées, clés en mains** et de lieux emblématiques au service de la croissance des entreprises et industries de la santé. Il s'agit de rendre accessible les services clés permettant le développement des acteurs de la filière (plateformes technologiques, prestations spécifiques, mise à disposition de chercheurs, ...). Les **ponts entre académiques et industriels** sont à conforter ainsi que les **collaborations entre acteurs publics et privés**, tel que le projet Biocluster Marseille Immunologie. Il s'agit notamment de renforcer prioritairement l'écosystème régional sur quelques segments clés de l'OIR tels que **l'immunologie** ou **l'oncologie**, en intégrant les facteurs environnementaux et d'accompagner la **rencontre entre usages et innovations**. Enfin, l'enjeu est de développer une **offre d'attractivité et des services à la implantation coordonnés** et de conduire des **actions de prospection ciblées** sur les chaînes de valeur régionales pour contribuer à une **souveraineté nationale en santé**.

GOVERNANCE DE L'OIR

Le Comité de pilotage de l'OIR Thérapies innovantes est co-présidé, par

- ▶ **Georges LEONETTI**, Conseiller régional spécial en charge de la santé, de la lutte contre la pandémie, de l'enseignement supérieur et de la recherche – Région Sud
- ▶ **Vincent FERT**, EVP Immuno-Oncologie et Opérations UE chez Veracyte, Inc.

Il regroupe des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, des acteurs économiques et entreprises de la santé, des acteurs institutionnels et d'appui à la filière, ainsi que les principaux territoires investis.

LES ACTEURS RÉGIONAUX AU SERVICE DE LA FILIÈRE





OIR Silver Économie

CONTEXTE

Première région française pour l'attraction des retraités, 2^e région touristique, avec une offre variée et attractive pour les séniors (séjours culturels, sportifs, remise en forme), la région Sud compte **28% d'habitants âgés de 60 ans et plus, soit 3 points de plus que la moyenne nationale** et 1,2 millions de retraités. Alors que les perspectives de vieillissement de sa population s'accroissent - les plus de 75 ans devraient doubler d'ici 2050, la silver économie est pour la région Sud une filière stratégique.

Au-delà des enjeux démographiques, sociaux et de santé, l'accompagnement de la silver économie constitue également des opportunités de marchés, de création de valeur et d'emplois non délocalisables (plus de 80 000 emplois aujourd'hui).

Le territoire régional dispose ainsi que d'un **écosystème innovant, en pointe sur la santé, la prévention et le traitement des pathologies liées au vieillissement**. Il concentre un **riche terreau de startups et de PME innovantes, de structures de l'économie sociale et solidaire, sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la silver économie**, notamment autour de l'adaptation de l'habitat, la prévention-santé, le bien-être et les services à la personne.

Forte de ses écosystèmes territoriaux – Marseille, 2^e pôle de santé en France, Nice Côte d'Azur en pointe sur l'innovation pour les séniors, Toulon Provence Méditerranée qui souhaite se positionner sur la « senior économie » ou encore Provence Alpes Agglomération et son « territoire de pleine santé » – mais aussi d'un cadre de vie exceptionnel, **la région Sud peut revendiquer un positionnement de référence en matière de bien-être et longévité**.

Plusieurs défis sont néanmoins à relever. Avec des **difficultés récurrentes de recrutement**, un fort turnover, des emplois peu rémunérés, trop peu reconnus, la filière souffre en premier lieu d'un **manque d'attractivité des métiers**. La formation et la sécurisation des carrières et des trajectoires professionnelles constituent dès lors une priorité d'action. Très innovants, les acteurs de la filière doivent être accompagnés pour **changer d'échelle pour créer de la valeur et de l'emploi autour de modèles économiques innovants**. De ce point de vue, des actions structurelles, d'envergure nationale, concernant la prise en charge du vieillissement et de la dépendance sont également attendues.

LES ACQUIS DE L'OIR 2016-2021

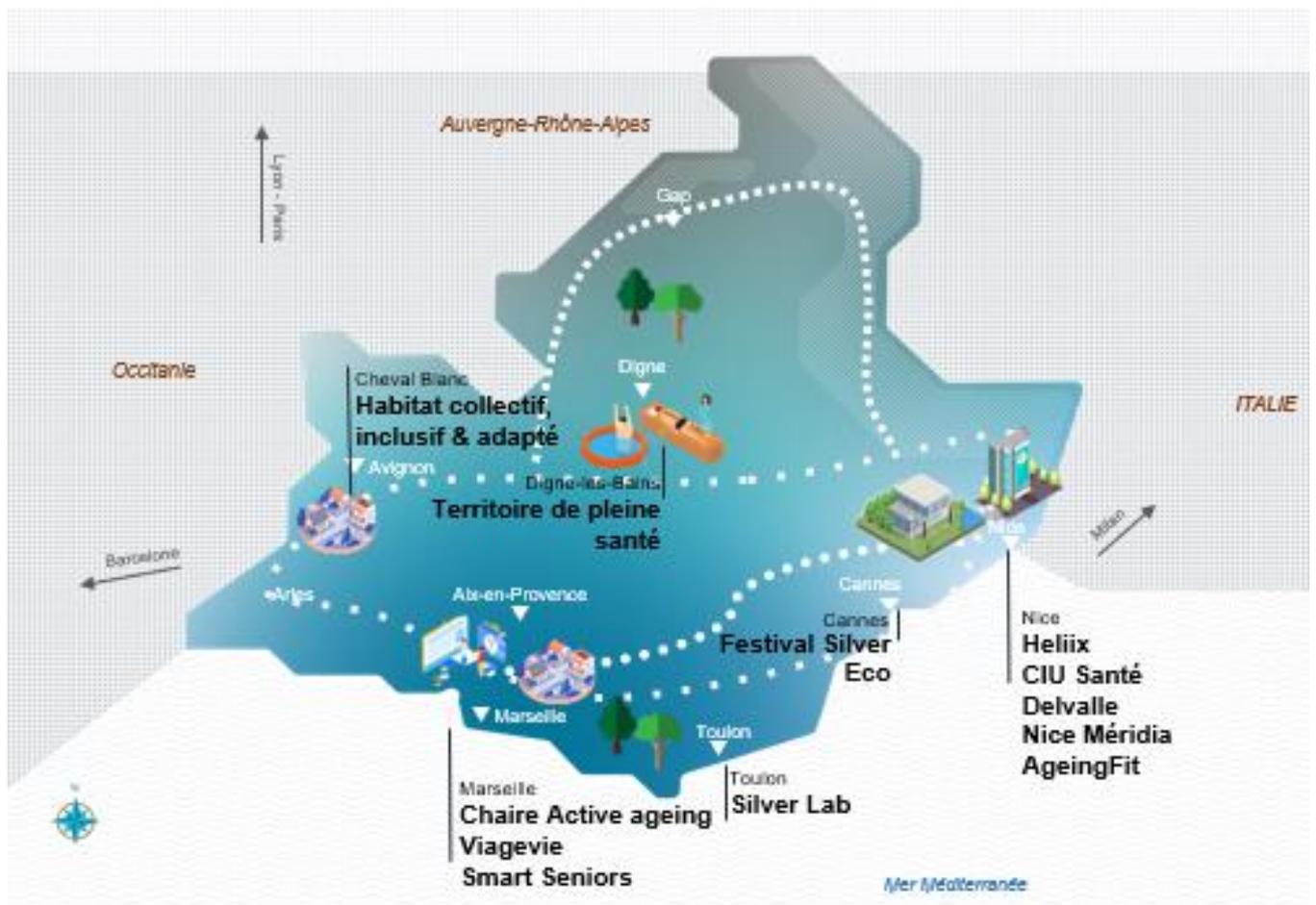
L'OIR Silver Économie a permis, depuis 2016, de **féderer les acteurs de la filière**. En particulier, les entrepreneurs se sont réunis au sein d'une **Task Force entreprises** réunissant les grands acteurs de la filière (Les Senioriales, AG2R La Mondiale, ...) mais aussi des startups prometteuses (Myautonomie, Silverathome, Exostim, ...) et des entreprises en croissance comme VAC2S. Cette task force permet des échanges entre pairs, le partage d'opportunités de financement, la naissance de collaborations.

8 projets structurants ont été accélérés par le plateau d'ingénierie des OIR et 14 présentés en Comité d'ingénierie financière au sein duquel un collège « Silver Economy » est désormais réuni régulièrement. Sur ces 14 projets, représentant un montant cumulé de 16M€, 11,2M€ ont été sécurisés, dont 10,7 M€ de fonds privés. L'effort a notamment porté sur un ensemble de **démonstrateurs d'habitat collectif, inclusif et connecté, d'EPHAD du futur, ou de solutions intégrées et innovantes pour le maintien à domicile** – Smart Séniors ou encore Viagédie.

Un **Campus des Métiers et des Qualifications « Silver Économie – bien-vivre à domicile »** a vu le jour ainsi que des initiatives en termes d'attractivité des métiers (« Mois de la silver économie » par exemple). Les entreprises de la filière ont été soutenues au travers du **Fonds d'Investissement pour les Entreprises de la Région (FIER)** ainsi que par l'action du **Pôle Services à la Personne**, acteur clé de l'écosystème. Un « **Gérontopôle Sud** » a également été créé et les liens ont été renforcés avec la filière au niveau national au travers de **France Silver Eco** et d'échanges avec le **Club Landoy**. Enfin, plusieurs **événements – Ageinfit, Festival longévité ou encore Festival Silver Éco** ont été attirés ou développés en région.



TERRITOIRES D'ANCRAGE



NB : cartographie illustrative, avril 2022

L'AMBITION D'ICI 2028

Les acteurs de la filière silver économie ambitionnent d'ici 2028 de **faire de la région Sud un laboratoire européen et un démonstrateur d'une silver économie** alliant soutien à l'innovation et aux pépites de la filière, massification par l'accélération du déploiement des solutions et changement d'échelle et proximité (maillage territorial et accessibilité).

Faire de la région Sud le LABORATOIRE EUROPEEN et le DÉMONSTRATEUR TERRITORIAL d'une SILVER ÉCONOMIE alliant INNOVATION ET PROXIMITÉ



LA FEUILLE DE ROUTE 2021-2028

L'OIR permet de **mobiliser l'ensemble des leviers utiles au développement de la filière** (R&D, attractivité et international, croissance des entreprises, accompagnement de projets structurants, ...) et veillera notamment aux enjeux de compétences, d'emploi et de formation, clés pour son développement.

Les sources de financements européennes et nationales, au travers notamment de France 2030, seront mobilisées.

Quatre axes prioritaires d'action et d'investissement concourent à cette ambition :



Proposer un habitat adapté tout au long de la vie

Il s'agit de développer de nouveaux modèles et solutions innovantes d'autonomie et de maintien à domicile, de massifier le déploiement de solutions d'hébergements collectifs innovantes, adaptées à tous les niveaux de dépendance : habitat inclusif, résidences à haut niveau de services ou encore EPHAD du futur. L'enjeu est notamment de permettre un parcours résidentiel fluide et accessible aux séniors au gré de leur vieillissement.



Innover au service du bien-vieillir

Renforcer et affirmer l'excellence académique et technologique régionale autour des marchés-clés liés au vieillissement constitue une première action commune. Il s'agit, en outre, d'appuyer la croissance et le changement d'échelle des pépites régionales de la Silver économie et de consolider les écosystèmes territoriaux d'appui à la filière : centres d'excellence, plateformes technologiques, tiers-lieux, living lab,



Former, accompagner et sécuriser les aidants

Pour faire face au défi du vieillissement de la population, l'anticipation des besoins en emplois et en compétences, l'adaptation des cursus de formation initiale comme continue des aidants professionnels et l'accélération du déploiement de formations innovantes sont capitales. L'enjeu est également de contribuer à la sécurisation des carrières au service de l'attractivité des métiers et, plus largement, d'améliorer la reconnaissance, la prise en compte du statut et l'accompagnement des aidants familiaux.



Devenir une référence en matière de bien-être et de longévité

L'objectif est de faire de la région Sud le leader national en matière d'équipements, services et infrastructures dédiées aux séniors (thermalisme, active ageing, sport-santé...) et d'accompagner le déploiement d'offres de services et d'offres territoriales dédiées à la longévité (santé-alimentation, tourisme) en région. Enfin, il s'agit de faire rayonner le territoire, ses acteurs, leur savoir-faire et leurs projets en consolidant notamment la dynamique événementielle et l'accueil de salons liés à l'OIR. Et d'attirer de nouveaux acteurs et de nouveaux projets sur le territoire régional.

GOVERNANCE DE L'OIR

Le Comité de pilotage de l'OIR Silver économie est co-présidé, par

- ▶ **Thomas BERETTONI**, Conseiller régional, 1^{er} adjoint au Maire de Saint-Laurent du Var ;
- ▶ **Romain GANNEAU**, Responsable Autonomie et Services, Direction des initiatives sociales, AG2R La Mondiale.

Il regroupe des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, des acteurs économiques et entreprises de la silver économie, des acteurs institutionnels et d'appui à la filière, ainsi que les collectivités territoriales et principaux territoires investis.

À ce Comité de pilotage s'ajoute une Task Force d'entreprises et plusieurs groupes de travail thématiques.

LES ACTEURS REGIONAUX AU SERVICE DE LA FILIÈRE





OIR Tourisme et Industries créatives

CONTEXTE

L'**industrie touristique** constitue une filière d'excellence en région Sud, composante essentielle de l'économie régionale et facteur de rayonnement à l'international. Le secteur représente **20 milliards d'euros de recettes touristiques annuelles**, soit 13 % du PIB (2e région française), **30 millions de séjours touristiques annuels** dont près de 7 millions sont réalisés par des touristes internationaux pour 213 millions de nuitées. Il recouvre 25 000 entreprises TPE / PME, principalement dans l'hébergement, la restauration, etc., **143 000 emplois dont 120 000 emplois salariés**.

Terre de festivals – plus de 750 festivals et 1800 manifestations dédiées au spectacle vivant par an – la région Sud est également une **terre d'accueil de tournages** qui **dispose du quart des m² de studios en France**, représentant 6 730 jours de tournages pour 133M€ de retombées économiques en 2018.

Fort de un patrimoine culturel exceptionnel, **la région Sud se place en tête des régions touristiques et présente un tropisme fort vers les filières créatives du « vivant » et de la représentation**.

Le territoire régional dispose ainsi d'**écosystèmes riches composés d'institutions culturelles** structurantes, d'**offres touristiques diversifiées**, d'un **terreau de start-ups et PME à fort potentiel de croissance**, notamment autour des Industries Culturelles et Créatives et de l'image, ainsi que d'une **offre grandissante d'accueil de grands évènements**.

Plusieurs défis restent néanmoins à relever. Transition numérique et écologique des activités touristiques et culturelles, évolution des offres, renforcement de l'attractivité régional, autant d'enjeux stratégiques pour renforcer la compétitivité des entreprises et acteurs de ces filières, le développement de projets innovants et durables et créer de la valeur et de l'emploi autour de modèles économiques innovants.

LES ACQUIS DE L'OIR 2016-2021

L'OIR Tourisme et Industries Créatives a avant tout permis d'accompagner **une forte dynamique de projets**. Ainsi, le plateau d'accélération des OIR a soutenu 18 projets structurants et 14 ont été présentés en Comité d'ingénierie financière au sein duquel un collège « Tourisme et Industries Créatives » est désormais réuni régulièrement. Il s'est notamment agi de **consolider les modèles économiques des structures culturelles autour d'offres de services « augmentées »** – CIAM, Biennale Chroniques, ... – et plus largement d'accompagner ces acteurs à la **digitalisation de leur offre**. Parmi les réussites, on peut notamment citer le **Festival Expérience**, société de valorisation de la marque Festival d'Avignon qui fait aujourd'hui figure de modèle à l'échelle nationale.

L'OIR s'est attachée à **consolider un ensemble d'écosystèmes territoriaux** autour d'acteurs de la recherche, de la formation (ESCAET - Ecole supérieure de commerce spécialisée dans les métiers du tourisme, du voyage d'affaires et de l'événementiel, **Campus des Métiers et des Qualifications « Tourisme, hôtellerie et restauration »** et « **Industries culturelles et créatives** ») et de tiers-lieux emblématiques (**Villa créative Avignon-Université**, **Technopole de l'image et de la créativité** à Cannes, ...).

Elle a œuvré pour **renforcer l'attractivité régionale** avec, par exemple, la création d'une « **cellule grands évènements** » portée par Provence Côte d'Azur Events, ou encore **démonstrateur de Smart Station Serre Chevalier Vallée**, exemplaire sur le volet environnemental et la digitalisation de son offre, ou encore la **redynamisation des studios de la Victorine à Nice** et le **renforcement de la compétitivité de Provinces Studios à Martigues** (projet The Next Stage).

Enfin, elle a permis de **fédérer les acteurs des Industries Culturelles et Créatives** et de **créer des liens à l'échelle nationale avec les acteurs et les opportunités de financement de France 2030**. Des webinaires permettent ainsi de mettre en lumière les projets portés par les acteurs régionaux, de partager les opportunités de soutien et d'identifier les possibilités de co-portage ou de collaborations techniques.

Les entreprises et acteurs des filières touristiques et culturelles, fortement éprouvés par la crise COVID19, ont été soutenus au travers du **Plan de relance touristique**, du **maintien des subventions régionales affectées à la culture** et de la création du **Fonds « terre de culture » (5M€)**.



TERRITOIRES D'ANCRAGE

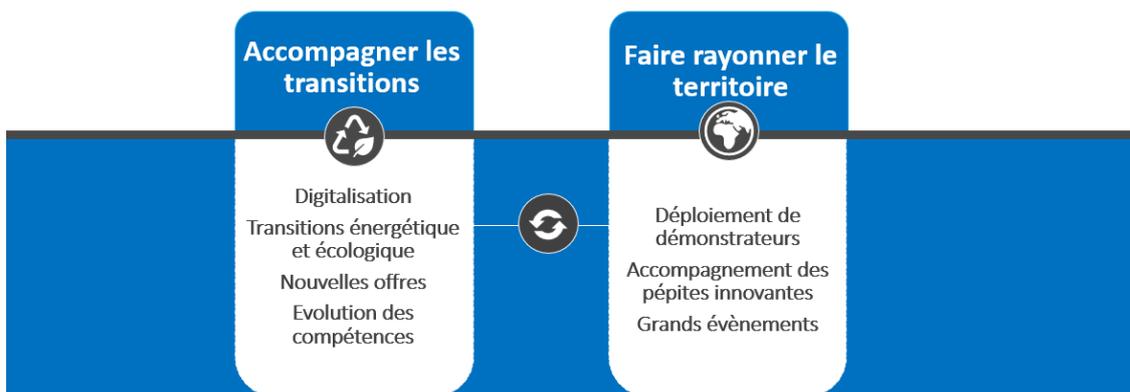


NB : cartographie illustrative, avril 2022

L'AMBITION D'ICI 2028

L'ambition de l'OIR Tourisme et Industries créatives est de faire de la région Sud **un démonstrateur européen, au croisement du Tourisme, de la Culture et du Numérique**, avec un déploiement opérationnel technologique des transitions qu'elles soient numériques, énergétiques ou écologiques. L'objectif est d'**aider les acteurs à faire émerger de nouveaux modèles économiques, de nouvelles offres et de faire évoluer les compétences, d'accompagner les pépites innovantes du territoire et d'ancrer et continuer à développer de nouveaux grands événements** afin de faire rayonner nos territoires.

Faire de la région Sud **UN DEMONSTRATEUR EUROPÉEN** des transitions au **croisement de la CULTURE, du TOURISME et du NUMERIQUE**



LA FEUILLE DE ROUTE 2021-2028

L'OIR permet de **mobiliser l'ensemble des leviers utiles au développement de la filière** (R&D, attractivité et international, croissance des entreprises, accompagnement de projets structurants, ...) et veillera notamment aux enjeux de compétences, d'emploi et de formation, clés pour son développement. **Les sources de financements européennes et nationales, au travers notamment de France 2030, seront mobilisées.**

6 axes prioritaires d'action et d'investissement concourent à cette ambition.



Accompagner les acteurs régionaux à construire l'offre culturelle et touristique de demain, digitale et numérique

Il convient d'aider à la création et la diffusion de contenus numériques et d'accompagner le processus de digitalisation des structures culturelles : développement des technologies, création de nouvelles offres pour accompagner les transitions des filières. Il s'agit également de faire émerger et développer les modèles d'une économie touristique expérientielle et de développer des solutions de gestion numérique des flux touristiques.



Soutenir la croissance des pépites des Industries Culturelles et Créatives

Afin de soutenir le développement économique régional au croisement de la culture, du tourisme et du numérique, les entreprises des industries créatives doivent être accompagnées dans leur croissance et leurs capacités d'innovation. Il s'agit ainsi de renforcer les coopérations et synergies entre acteurs, de valoriser le portefeuille de projets technologiques, et de renforcer leur compétitivité



Développer et faire rayonner nos pôles territoriaux d'excellence en matière culturelle et touristique

L'ambition est de développer nos écosystèmes en créant de nouvelles coopérations pour faire émerger des hubs territoriaux, des projets innovants de valorisation du patrimoine, de consolider l'offre touristique itinérante en structurant les modèles économiques de nouveaux parcours et routes thématiques et connectés. Il s'agit également de développer de nouveaux tiers-lieux, quartiers créatifs et résidences emblématiques.



100% climat positif : développer des offres culturelles et touristiques durables et limiter la saisonnalité

Pour faire face au défi du changement climatique, il convient de renouveler l'offre et inventer le modèle économique et touristique de demain, développer le tourisme de pleine nature, le tourisme 4 saisons – notamment dans les territoires alpins – et d'accompagner le renouvellement des équipements nécessaires à la transition des offres touristiques et à la création de démonstrateurs. De même, il s'agit d'accompagner la transition écologique des acteurs et structures culturelles : limitation des impacts, mutualisation des ressources, économie circulaire.



Accueillir et créer des événements à fort potentiel et renforcer l'attractivité du territoire pour le tourisme d'affaires

Il s'agit de fédérer les acteurs du tourisme et de la culture pour créer de nouveaux événements à portée internationale qui permettront de maximiser les retombées économiques adossées : développement de nouvelles briques à des offres existantes, renforcement de l'attractivité touristique par la création de nouveaux contenus culturels, etc. Dans cette perspective, l'enjeu est notamment d'adosser à l'accueil des épreuves de voile des JO 2024 à Marseille et à la préparation d'une candidature régionale à de futurs JO d'hiver des offres touristiques et culturelles diversifiées et ciblées. Enfin, il s'agit de relancer le tourisme d'affaires suite à la crise sanitaire qui l'a fortement impacté.



Préparer les compétences de demain pour développer et sécuriser les emplois des industries créatives et touristiques

Pour agir à la fois sur les métiers en tension mais aussi assurer la montée en compétence des acteurs et anticiper les métiers de demain, notamment en lien avec la transition numérique des filières, il est nécessaire de densifier et rendre lisible le réseau d'écoles et de formation existant, de créer des offres de formation innovantes et d'agir sur la sécurisation des carrières et des trajectoires professionnelles au service de l'attractivité des métiers. Les Campus des Métiers et des Qualifications seront mobilisés ainsi que les opportunités de financement de France 2030.



GOVERNANCE DE L'OIR

Le Comité de pilotage de l'OIR Tourisme et Industries Créatives est co-présidé, par :

- ▶ **Michel BISSIERE**, Conseillé régional délégué à la vie artistique et culturelle ;
- ▶ **Françoise NYSSSEN**, Ancienne Ministre de la Culture, Présidente du Directoire d'Actes Sud.

Il regroupe des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, des institutions culturelles, des acteurs économiques et des entreprises ainsi que les principaux territoires investis.

LES ACTEURS REGIONAUX AU SERVICE DE LA FILIÈRE

